

LA LOUTRE ET VOUS

Retour d'expérience de piégeage photographique de la Loutre en Bretagne - Sud

Naturaliste amateur, j'ai commencé à utiliser les pièges photos pour photographier les loutres en Bretagne - Sud il y a une dizaine d'années. Dans son excellent guide, J. Chevallier (1) écrit : « Paradoxalement, la Loutre, si difficile à observer dans nos régions est plutôt facile à piéger en images ». Je ne suis pas vraiment d'accord avec cette phrase, car il m'a fallu pas mal d'essais pour parvenir à bien la photographier ! Peut-être qu'un point important pour parvenir aux premiers succès a été l'arrivée sur le marché de pièges photographiques (PP) très sensibles et qui déclenchent très vite (2). En effet, la Loutre, surtout quand elle est mouillée, avec son pelage très dense dégage sûrement moins de chaleur corporelle qu'une fouine ou qu'un renard par exemple – or les PP se déclenchent en partie grâce au contraste de chaleur et aux mouvements. Et les loutres sont presque toujours en mouvements rapides, comme le montrent les films et les vidéos. Combien de fois n'ai-je pas eu, les premières années, l'aventure suivante : en venant relever le PP après une dizaine de jours, je constate qu'une pierre visée par le PP porte une épreinte toute fraîche, émotions... et pourtant hélas il n'y aucune photo de loutre, elle est passée trop vite. Ces belles ne s'attardent pas beaucoup à la toilette !

Mais le facteur le plus important pour réussir à prendre en photo ces discrètes ondines reste le choix du site. L'équation du bon choix de site est la suivante : trouver une petite plage le long de la rivière avec des traces de loutres ou des épreintes, où les pêcheurs / chasseurs / promeneurs ne passent pas, ou du moins ne peuvent repérer le PP sur une période longue, comme je laisse souvent l'appareil 3-4 mois. Pas si facile à trouver ! Les pêcheurs peuvent être sympas... ou curieux : quelques uns de mes PP ont été par exemple déplacés.

Fig. 1 Comparaison de deux individus au même endroit (site A). A gauche, femelle présumée, prise le 14 août 2018 à 02:56 AM. Mâle présumé à droite pris à 03:19 AM, donc 23 min plus tard, au même endroit. Pris avec l'appareil Cuddeback modèle C avec le module flash.

Ayant finalement trouvé un tel site très discret, je vous en livre quelques observations. A noter que les périodes de suivi dépendent de plusieurs facteurs, mais en particulier du niveau de l'eau : seules les périodes hors-cruces sont utilisables. Ce site A, suivi depuis 2016 avec le même appareil Cuddeback, m'a permis de distinguer 2 individus adultes différents (voir Figure1). Je présume que l'individu de gauche sur la photo est une femelle, tandis que l'individu de droite serait un mâle, pas vraiment plus long, mais quand même plus massif, avec le crâne et le thorax plus larges. Ces caractéristiques de loutres mâles sont mentionnées dans le beau et récent documentaire « L'île aux loutres : une affaire de famille » de Jacqueline Farmer. R. Rosoux et C. Marchand, (3) reprennent ces caractéristiques et montrent un graphique où les mâles sont en moyenne 10 cm plus long que les femelles mais sont surtout nettement plus lourds. Dans le cas de ce « mâle » (putatif) breton, la tête est plus sombre, le dos creusé et le mufler plus carré. Un autre indice pour supposer cette distinction mâle/femelle : dans 6 photos prises entre mi-août et fin septembre 2018, le « mâle » apparaît immédiatement après la « femelle » ou dans l'heure qui suit l'apparition de la « femelle ». Le 08/08/18 et le 11/09/18 deux loutres sont présentes sur la même photo. Une sorte de longue « fidélité de couple » de plus d'un mois, qui n'est pas souvent mentionnée dans la littérature lutrine.



Le graphique suivant, sur 4 mois de piégeage photo en 2018, montre un passage de loutres tous les 3 jours en moyenne donc un peu plus souvent que sur l'Hérault où un passage de loutre tous les 5 jours avait été noté N. Gaidet *et al.* (4).

En tout, entre le 1^{er} août 2018 et la fin novembre de la même année, il y a eu 39 passages (si l'on omet les jours successifs du type soirées suivies de matinées) en 120 jours. Par contre en 2016, sur 74 jours de piégeage sur la même période et le même site seulement 10 passages ont été comptabilisés. Les photos de 2018 sont surtout prises après minuit, seulement 10 fois avant minuit, et une seule fois en journée, bien que l'endroit soit calme. Par contre, en 2017, les loutres apparaissent plus tôt en soirée donc ce n'est pas une règle générale sur ce site (figure 2, partie gauche). Sur le graphique on voit aussi qu'il n'y a pas de passages de loutre à une heure bien précise, comme cela peut être observé pour certains mammifères, ou en fonction de la luminosité. Est-ce dû aux aléas de la pêche ? En 2016, j'ai plusieurs fois vu une ou deux jeunes loutres à cet endroit. Malgré toutes ces années de photographies, jamais je n'ai obtenu de photos de loutre avec une proie dans la gueule. Ce qui est une source de joie et de surprises, ce sont les nombreuses autres espèces qui apparaissent sur les photos au même endroit sur les 3 ans avec en moyenne 5 mois de PP/ an: par ordre (approximatif) de présence : Ragondin (de loin le plus souvent), Renard roux, et dans un cas un renard et un ragondin qui s'observent, Martre des pins (Fig. 3), Pigeon ramier, Vison d'Amérique, Rat surmulot, Héron cendré, chiens avec chasseurs et plus étonnant sur 3 ans de présence de PP à cet endroit : plusieurs fois des chiens seuls en pleine nuit, pêcheurs, promeneurs, Canard colvert, Chevreuil, Blaireau, poissons (dont une ombre ; déclenchement dû à la présence de ragondin), Epervier au bain, Buse au bain, Merle noir, Ecureuil roux, Lièvre d'Europe. Dix-neuf espèces, un début d'Arche de Noé ? A noter cependant l'absence du Putois d'Europe dont c'est pourtant le biotope, et l'aire de répartition en Bretagne et l'absence de Fouine.

Sur un autre site suivi par piégeage photographique pendant 2 mois en 2018 et 2019, localisé au bord d'un étang, j'ai placé le PP, programmé pour des vidéos de 20 sec, dans un arbre assez haut, à 3 - 4 m. Cela résout le problème de cacher l'appareil et donne une vision plus large de la « nage et marche » de la Loutre. La plupart du temps, les images sur ce site montrent une femelle et deux jeunes. Une fois, ce furent deux «adultes» et deux jeunes qui furent filmés simultanément, ce qui pour moi est exceptionnel. Franck Simmonet, chargé de

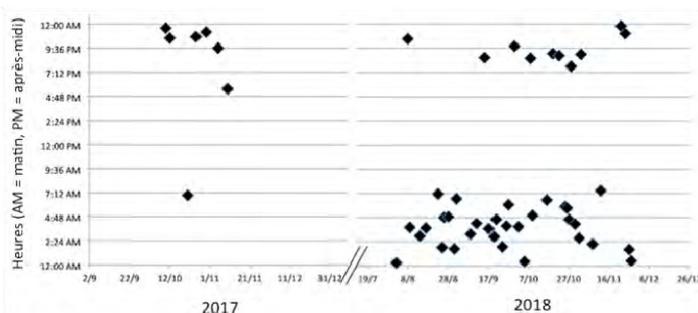


Fig. 2 Exemple de la fréquentation de la loutre sur le site A, repérée par un piège photographique. En 2017, suite à des crues, la période de piégeage photo a été fortement réduite (de début octobre à mi-novembre).

mission au Groupe Mammalogique Breton et secrétaire du groupe Loutre national, à qui j'ai montré cette vidéo, pense que les « adultes » pourraient être la mère et une fille de l'année précédente, ce qui est aussi compatible avec un commentaire du film de J. Farmer mentionné plus haut. J'ai aussi pu prendre pendant ce suivi une amusante vidéo de rencontre loutre / ragondin : belle attitude de prudence réciproque !



Fig. 3 Martre des pins prise au même endroit. A noter que la photo avec flash (Cuddeback) aide à la distinction martre-fouine : liseré des oreilles, bavette jaune. En Bretagne-Sud la martre suit volontiers les rivières, ce qui peut gêner l'attribution des traces dans la boue entre loutre et martre.

En conclusion de ce petit article, quelques informations collectées sur la fréquentation de la Loutre grâce aux PP, mais aussi et surtout beaucoup de plaisir !

Grand merci à Pierre Le Maréchal pour la relecture et l'aide pour la présentation de la figure 2, à John Vanvolsem pour la présentation de la figure 1 – et les premiers essais/succès en commun des photos de loutres.

Marc le Maire
Professeur émérite de biochimie
Université Paris-Saclay, CEA, CNRS, Institute for Integrative Biology of the Cell (I2BC),
91198, Gif-sur-Yvette, France.

(1) J.Chevalier, « Le Piège photographique » (Delachaux et Niestlé, 2019).

(2) J'utilise actuellement principalement un Cuddeback modèle C à flash et aussi pour les vidéos diurnes ou nocturnes le Browning SPEC. PS modèle BTC-8A. Ces deux modèles ont une vitesse de déclenchement de l'ordre de $\frac{1}{4}$ de seconde.

(3) R.Rosoux et C. Marchand, « La loutre d'Europe » (Biotope Editions, 2019).

(4) N. Gaidet, B. Cau, T. Daufresne, A. Meunier, L'Echo du PNA Loutre n°11, p.9-11, 2019.



Andreas Schantl de Unsplash

L'Echo du PNA Loutre n°12 17



Un projet de plan d'actions pour la Loutre en Flandre avec WWF Belgique

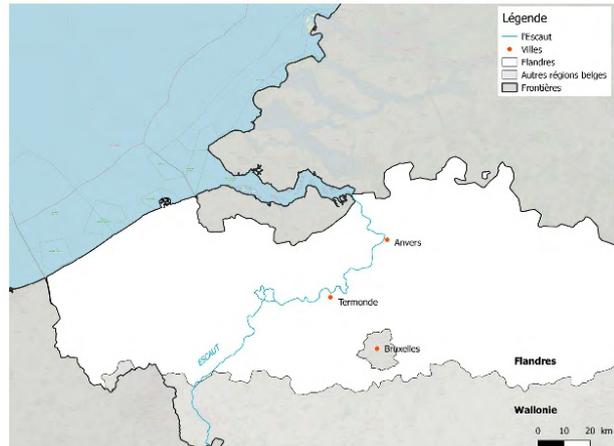
Bonne nouvelle : la Loutre est de retour en Flandre !



Entre 1980 et 2000, aucune preuve ne permettait d'affirmer avec certitude la présence de la Loutre en Flandre. Mais depuis 2000, les observations se sont accumulées dans le nord de la Belgique. Ces dispersions spontanées indiquent probablement un rétablissement de l'écosystème aquatique et des populations frontalières. Des mesures supplémentaires sont toutefois nécessaires pour consolider durablement l'avenir de la Loutre dans la région.

Une nouvelle étude de l'Institut de Recherche de la Nature et des Forêts (INBO), de l'Université d'Anvers et du WWF pointe du doigt les principaux points faibles pour un retour durable de l'espèce, mais aussi les opportunités.

La Loutre est établie dans l'Escaut inférieur depuis 2014, où l'on suspecte au moins une reproduction. La partie de l'Escaut inférieur entre Termonde et Anvers a été cartographiée en détail lors de cette nouvelle étude. Bien qu'il s'agisse d'une zone fortement urbanisée, l'Escaut, avec son système de marées uniques, constitue un atout d'une grande importance pour la biodiversité des rivières. Mais la faible densité piscicole et la médiocre qualité du poisson semblent être les points faibles, bien que la situation dans les zones de polders se soit avérée meilleure que dans l'Escaut maritime. La teneur en PCB des poissons de l'Escaut maritime est particulièrement problématique, avec des valeurs jusqu'à 47 fois supérieures à la norme. Cela pourrait mettre en danger la reproduction de la Loutre. Des mesures ponctuelles dans les zones de polders ont montré une nette amélioration des populations de poissons, avec une densité piscicole allant jusqu'à 90 kg/ha.



Localisation de la rivière Escaut en Belgique

En ce qui concerne la composante terrestre, sur les 200 km² d'habitats examinés le long de l'Escaut :

- 40 km² se sont avérés excellents,
- 20 km² se révèlent satisfaisants,
- tandis que 40 km² demeurent neutres,
- et la seconde moitié, inadaptée pour la Loutre.

En Flandre, le territoire d'une loutre est estimé à environ 1 000 à 1 500 ha (10 à 15 km²). Une population viable à court terme d'une douzaine d'individus nécessiterait donc entre 100 et 150 km². Bien qu'il soit possible de travailler à l'amélioration des zones « satisfaisantes » et « neutres », des connexions avec d'autres bassins hydrographiques devront être réalisées afin de garantir un habitat adéquat et suffisamment grand pour une population durable de loutres dans l'Escaut inférieur.

Depuis décembre 2019, des observations ont aussi été régulièrement réalisées dans la vallée de la Durme. Les analyses ADN de deux individus ont démontré que ceux-ci arrivaient tout droit des Pays-Bas et de l'Allemagne. Aucune réintroduction de loutres n'a été réalisée en Belgique et ces retours spontanés semblent démontrer une chance de rétablissement naturel de quelques populations de loutres en Belgique.



Le WWF et ses partenaires ont lancé un « Plan Loutre » dans l'Escaut inférieur en 2020 afin d'éliminer les obstacles qui s'opposeraient au retour de la Loutre et d'assurer à l'espèce un avenir durable. Ils examineront également comment accroître la connectivité avec d'autres bassins hydrographiques en Flandre, en Wallonie, aux Pays-Bas et en France. À plus long terme, la Belgique pourrait être un carrefour pour les populations des Pays-Bas, d'Allemagne et de la France, ce qui permettrait d'assurer la diversité génétique des populations du Nord. Le gouvernement flamand travaille actuellement sur un plan de protection de l'espèce pour toute la Flandre.



Céline De Caluwé,
WWF Belgique

L'étude en question est disponible sur les liens suivants (en néerlandais) :

Van Den Berge K., *et al.* (2019). *Onderzoek naar habitatkwaliteit voor de otter in België; Potentieel leefgebied voor de otter in Vlaanderen.* Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, Brussel.

Vandamme L., *et al.* (2019). *Onderzoek naar potentieel habitat voor de otter in de Beneden-schelde; Habitatkwaliteit en knelpunten gedetailleerd in kaart.* Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, Brussel.

L'Escaut (de *Schelde* en néerlandais) : fleuve européen de 355 km de long, qui traverse trois pays (France, Belgique et Pays-Bas), avant de se jeter en mer du Nord. C'est un fleuve lent et peu puissant sur lequel l'influence de la marée se fait sentir jusqu'à 160 km de l'embouchure, ce qui en fait l'un des cours d'eau européen où l'influence tidale est la plus importante.

Polder : Terre gagnée sur la mer, plus rarement sur des eaux intérieures (lacs, marais, etc.), endiguée, drainée et mise en valeur.

PCB : produits chimiques utilisés notamment en isolants électriques, nocifs pour l'Homme et l'environnement (cancérogène), peu biodégradables et bioaccumulables dans la chaîne alimentaire (concentration dans les tissus vivants).

Postérieurement à la rédaction de cet article, un accident industriel a eu lieu le 09 avril 2020 dans une usine sucrière près de Cambrai dans le Nord de la France. **Environ 100 000 mètres cubes d'eau de lavage de betterave se sont déversés accidentellement dans l'Escaut, entraînant la mort de milliers de poissons.** Une enquête judiciaire a été ouverte par le parquet de Cambrai, afin de déterminer les responsabilités dans cette pollution. Selon l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), les premiers résultats des analyses de prélèvements effectués dans les cours d'eau ont bien permis de démontrer la présence d'une « quantité très importante de matière organique susceptible d'altérer gravement la vie aquatique ». C'est la dégradation de ces matières organiques qui provoque la dissolution de l'oxygène présent dans l'eau, aboutissant à l'asphyxie de tous les organismes aquatiques à proximité. **Le fait de déverser « des substances quelconques susceptibles de nuire à la faune et la flore dans les eaux superficielles constitue un délit pénal », rappelle l'OFB. La peine encourue est de deux ans de prison et 75 000 euros d'amende.**

Cette pollution d'origine française a touché différemment les parties de l'Escaut situées en Wallonie et en Flandre. La Wallonie n'ayant pas officiellement été avertie de cette pollution, les autorités n'ont pu agir à temps, et d'après le Département de la Nature et des Forêts (DNF) seulement 0,2 % de la biomasse de poisson aurait survécu à l'asphyxie.

La Wallonie a rapidement averti la Flandre, où des mesures d'urgences ont été mises en place à temps. Grâce à la mise à disposition de pompes à oxygène et de sites d'épuration des eaux, il semblerait que la situation a été rapidement stabilisée sur cette partie de l'Escaut. De plus, l'eau polluée a été déviée par un canal à Gand pour aller se jeter plus vite dans la Mer du Nord et se diluer. La pollution n'aurait donc pas eu le temps de toucher la zone clé pour les loutres en Flandre. Néanmoins il est certain que cette zone morte de l'Escaut en Wallonie (environ 40 km) est dramatique pour l'écosystème entier, qui mettra plusieurs années à s'en remettre.

L'administration wallonne estime qu'entre 50 à 70 tonnes de poissons sont morts depuis l'incident côté wallon. Le Service Public de Wallonie (SPW) est en attente des procès verbaux dressés en France, sur la base desquels les autorités wallonnes pourront elles aussi dresser les leurs. La Wallonie se constituera partie civile pour réclamer des dommages et intérêts dans une procédure administrative et judiciaire qui s'annonce longue.

Marie Masson
SFEPM



INFOS PRATIQUES

Échangez



Recherche d'informations

Dans le cadre du Plan d'Actions 2019-2028, nous recherchons des informations sur les aménagements (passages à Loutre) mis en œuvre pour réduire la mortalité routière ainsi que sur les aménagements permettant le contournement des barrages.

Nous recherchons (encore et toujours !) de nouvelles photos de loutre pour pouvoir illustrer nos futures communications. Si vous disposez de tels éléments, merci de me contacter à l'adresse suivante : marie.masson@sfepm.org ou au **02.48.70.40.03**.

Liste de discussion sur la Loutre

La liste de discussion ouverte à tous est toujours active et ne demande qu'à l'être encore plus ! Elle permet à tous ceux qui le souhaitent de partager leurs informations, interrogations... sur tout sujet relatif à la Loutre.

Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse discussionloutre-suscribe@sfepm.org. Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse suivante : marie.masson@sfepm.org.

L'Écho chez vous

Pour continuer de vous abonner à l'Écho du PNA Loutre et le recevoir par courriel dès sa parution, veuillez vous adresser à Marie Masson : marie.masson@sfepm.org.

Toute proposition de contribution pour les prochains numéros est la bienvenue et doit être envoyée à cette même adresse électronique !

Participez

En raison de la situation sanitaire actuelle, de nombreux événements ont dû être annulés ou demeurent incertains. Notre agenda sera exceptionnellement vide dans ce numéro. En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches !



Huskyherz de Pixabay

Contacts

Marie Masson, Animatrice du Plan Loutre
SFPEM - 19, allée René Ménard
18000 Bourges
Tél. : 02.48.70.40.03 / marie.masson@sfepm.org

Véronique Barthélemy, Chargée de mission
Coordination PNA et espèces exotiques envahissantes
DREAL Nouvelle Aquitaine
22 rue des Pénitents Blanc - 87000 Limoges
Tél. : 05.55.12.96.19
veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

L'Écho du PNA Loutre

Conception et réalisation : D. Solomas

Rédacteurs : Groupe Mammalogique d'Auvergne, Aurélie Bisch, Céline De Caluwé, Agathe Larzilière, Anthony Le Guen, Marc Lemaire, Laurent Malthieux, Marie Masson, Noriane Rhoy.

Credits photographiques et illustrations : A. Le Guen, M. Lemaire, C. Lemarchand, C. Louboutin, M. Masson, V. Rillardon, Centre LPO Aquitaine, GEPMA, PNR Armorique, WWF Belgique

Comité de relecture : C. Arthur, V. Barthélemy, F. Simonnet

Secrétaire de rédaction : M. Masson

Directeur de publication : Président de la SFPEM



Annexe 11 : La Catiche n°2, bulletin d'information de l'opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe



La Catiche

Edito

Difficile dans cet éditto de ne pas évoquer la pandémie qui nous touche depuis presque un an déjà... Le coronavirus, en plus d'un bilan humain très lourd, impacte profondément toutes les strates de notre société, et le monde associatif, comme tant d'autres, n'a pas été épargné. Nous ne connaissons pas encore l'ensemble des répercussions que cette maladie aura. Mais restons positifs et sachons tirer les leçons nécessaires de cet épisode pour que du bon puisse en sortir. Aujourd'hui plus que jamais, les initiatives citoyennes comme l'adhésion à l'opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe sont cruciales pour montrer l'exemple – le bon exemple - d'une nature respectée et intégrée à notre mode de vie.

La Catiche a pour vocation de vous apporter des informations sur la Loutre et son environnement, à vous donner des idées d'actions à mener à votre échelle pour la conservation de l'espèce. Mais notre objectif est également de vous faire découvrir plus largement les zones humides, les milieux aquatiques et tous ceux qui les peuplent. Dans ce second numéro, vous découvrirez donc une espèce assez peu connue du grand public, le Rat des moissons, qui peut être observée dans les habitats que fréquente la Loutre d'Europe ! Peut-être avez-vous déjà vu sans le reconnaître un de ses nids si habilement construits dans les hautes herbes ?

Venez vous aussi rejoindre les contributeurs de La Catiche pour faire part de votre expérience et enrichir notre lettre d'informations ! En attendant, je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Marie Masson, animatrice du PNA Loutre à la SFPEM



n°2

Sommaire

- Les news : nouvel outil de saisie d'observations de loutres p2
- Le Havre à l'honneur : le Moulin d'Edmond p5
- Un bracelet pour soutenir la Loutre p7
- La Loutre et vous, conseils et infos : Découvrez le Rat des moissons p8
- Le compteur des Havres de Paix p12
- Les prochains rendez-vous p12



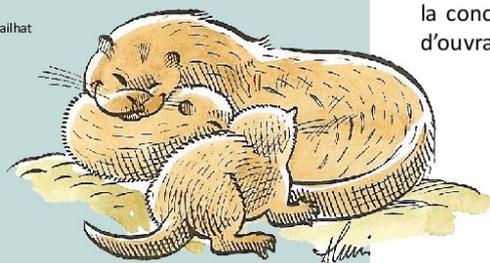
On parle des Havres !

Le CPIE des Collines normandes est l'une des structures relai de l'opération Havre de paix en local. Nous avons visionné avec plaisir la vidéo qu'ils ont récemment partagé sur facebook :

« M. Salles et sa famille, signataires de la convention Havre de Paix sur le bassin de l'Orne en Normandie, ont bénéficié dans ce cadre d'un appareil photo à déclenchement automatique. Investis dans le suivi de l'espèce sur leur site, ils avaient déjà obtenu quelques vidéos. Dernièrement, deux jeunes loutrons ont été filmés accompagnés de leur mère. Une première dans le secteur ! ».



© Dessin Alexis Nouailhat



page 2

Les news : rentrez vos données d'observation de loutres !

Nous vous avons présenté dans notre premier numéro la carte dynamique recensant les Havres de Paix en France : <https://www.sfepm.org/HavresPaix.reseau.htm>. Ce recensement est basé sur une base de données remplie par la SFEPM et les structures relai locales à l'aide des informations contenues dans les conventions signées par chaque propriétaire de Havre de Paix.

Cette année, nous avons pu compléter cet outil en y ajoutant une fonctionnalité ! Désormais, vous pouvez créer un compte individuel et entrer les observations de loutres faites chez vous ou ailleurs, au cours d'une balade ou en vacances !

Objectifs

L'objectif est de vous permettre de prendre une part encore plus active dans la conservation de la Loutre en participant au suivi de l'espèce. La connaissance précise et actualisée de la présence de l'espèce facilite en effet sa prise en compte dans les aménagements et dans l'application de la réglementation la concernant par les décideurs, les maîtres d'ouvrage etc.

Comment procéder ?

1. Faire la demande par mail à marie.masson@sfepm.org.

Un e-mail avec vos identifiants de connexion vous sera renvoyé.

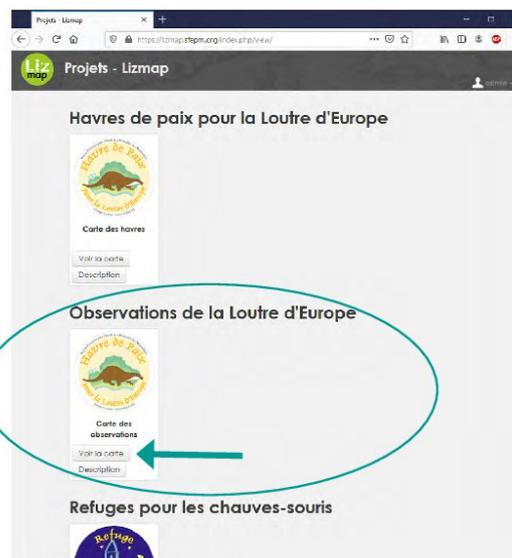
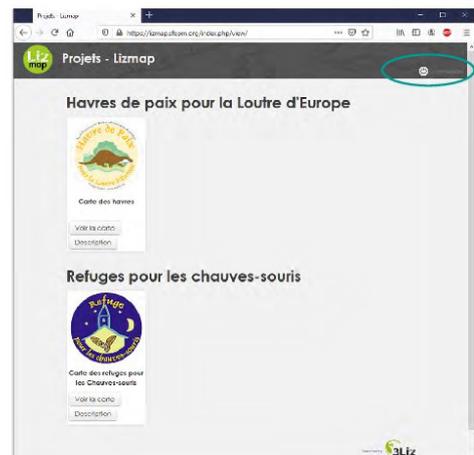
2. Se rendre sur le site <https://lizmap.sfepm.org/index.php/view/>

3. Se connecter

Dans le coin en haut à droite, cliquer sur « Connexion ».

Se connecter avec votre identifiant et votre mot de passe.

Lors de la 1^{ère} connexion, il est fortement recommandé de changer le mot de passe fourni.



4. Afficher la carte des observations de la Loutre d'Europe

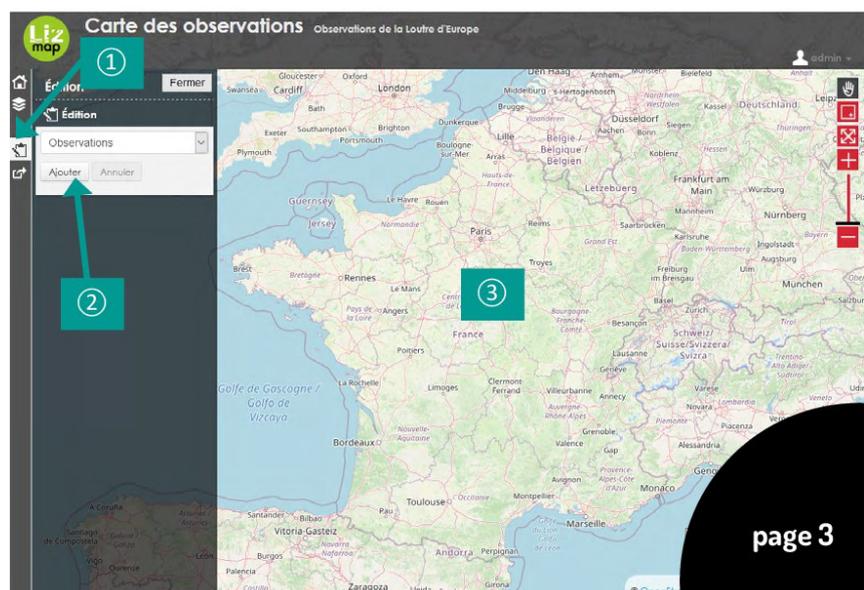
Cliquer sur le bouton « Voir la carte »

5. Ajouter une observation

① En haut à gauche, cliquer sur le bouton « Édition »

② Cliquer sur le bouton « Ajouter »

③ Positionner l'observation à l'aide d'un clic sur la carte



page 3

④ Remplir le formulaire

Le formulaire s'ouvre sur la gauche de la fenêtre. Remplir les champs :

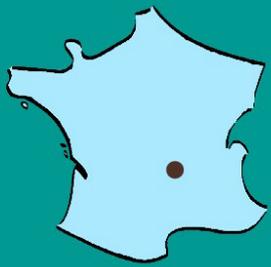
- **Date de l'observation** : date à laquelle a été effectuée l'observation
- **Heure de l'observation** : heure à laquelle a été effectuée l'observation, au format HH:mm (ex : 06:32, 15:54)
- **Type d'observation** : choisir dans la liste déroulante le type d'observation correspondant.
- **Moyen d'observation** : biais par lequel vous avez obtenu l'observation.
- **Nombre d'individus** : nombre d'individus observés. En cas d'observation d'indices de présence et non d'individus, saisir « 1 ».
- **Photo de l'observation** : vous pouvez joindre une photo de votre observation, idéalement en gros plan avec une échelle de taille (main, couteau...)
- **Photo de l'observation dans son contexte** : vous pouvez joindre une seconde photo de votre observation, dans son contexte (photo dézoomée)
- **Remarques** : saisissez d'éventuelles remarques en lien avec votre observation
- **Structure signataire de la convention** : Saisissez la structure avec laquelle vous avez signé votre convention « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe »

⑤ Validez votre observation en cliquant sur le bouton « Enregistrer » en bas du formulaire.

Pour savoir comment reconnaître les indices de présence de la Loutre d'Europe, reportez-vous au dossier consacré dans le précédent numéro de *La Catiche*. Pour parfaire la théorie et commencer à pratiquer sur le terrain, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de [votre structure relai locale](#) sur les potentielles formations ou sorties nature organisées sur le thème de la Loutre.

Nous remercions chaleureusement le Parc zoologique de Fort-Mardyck – Dunkerque, qui a financé la création de cet outil de sciences participatives !





Le Havre à l'honneur

Dans chaque bulletin vous est présenté un Havre de Paix particulier, avec les enjeux du site et les motivations des propriétaires à s'investir dans l'opération. Situé à Charbonnières-les-Varennes (63), **le Moulin d'Edmond** est devenu « Havre de Paix » pour la Loutre d'Europe en février 2016. Le Moulin est longé par l'Ambène, rivière dans laquelle des loutres ont déjà été observées. La Loutre est d'ailleurs présente sur le site du moulin et est même photographiée à l'occasion grâce aux caméras !

Le Moulin d'Edmond : Faire revivre un lieu chargé d'histoire en préservant la biodiversité

Propriétaire du moulin d'Edmond dans le Puy-de-Dôme datant de 1775, il appartient à ma famille depuis 9 générations. Il est présent sur les Cartes de CASINI*. En 1935 le moulin se modernise en devenant une minoterie tout en préservant l'ancienne machinerie (meule en pierre). Le moulin d'Edmond a donc la particularité d'avoir 2 moulins (moulin à meule et minoterie) dans un seul bâtiment.

Fin 2011, les travaux pour faire revivre le moulin débudent et le moulin obtient le Label de la Fondation du Patrimoine. 21 mois de travaux sont nécessaires pour restaurer l'ensemble de la machinerie.

Dès le début des travaux nous avons mis en place des actions en faveur de la biodiversité et obtenu les labels suivants (voir ci-dessous) :

Le Moulin d'Edmond a également obtenu le label « Eco-Manifestation », décerné par le Syndicat du Bois de l'Aumône pour sa volonté de faire des manifestations propres.

Voici quelques-unes de nos actions : mise en place de ruches, mangeoires, nichoirs divers (oiseaux et chauve-souris), pédagogie, zéro Pesticide, éco pâturage... Le moulin est ouvert 3 week-ends par an et les dimanches de mai à septembre sur rendez-vous dans le cadre de la route des moulins d'Auvergne (1600 visiteurs en 2019). Durant les visites guidées, nous parlons patrimoine mais également de nos actions sur la biodiversité.



Jardins de Noé



page 5

Les moulins et la Biodiversité : devenir un « moulin vert », des actions simples pour un résultat réel

La propriétaire a fièrement présenté l'opération lors des 7^{èmes} Rencontres de la Fédération nationale des Moulins de France (FDMF).

Créée en 2002, cette association nationale a pour objectif de rassembler tous les acteurs qui œuvrent pour la sauvegarde, la rénovation et l'animation des moulins. Elle fédère une centaine d'associations, d'organismes privés, publics, adhérents individuels, chercheurs, étudiants ou historiens, tous passionnés par le Monde des Moulins et son histoire. Ses champs d'activités ne se réduisent pas à la seule vision historique et patrimoniale de ces témoins d'un riche passé industriel. Innovation, développement durable, produits bio, énergies propres sont autant de thématiques que cette fédération met au cœur de sa vie associative en développant la thématique des moulins producteurs dans le cadre européen. Modernes de tradition, il est important d'affirmer que les moulins ont un avenir économique et patrimonial.

Le 21 et 22 novembre 2019 se sont donc déroulées les 7^{èmes} rencontres nationales de la FDMF à Niort. Une partie de ces journées a été consacrée à la biodiversité dans nos moulins.

Membre du conseil d'administration de la FDMF, j'ai pu faire une intervention sur « les moulins et la biodiversité » lors de ces rencontres, et présenter les différents labels aux propriétaires de moulin français, mais également européens.

Le but de l'intervention :

1. Faire connaître les différents labels présents en France aux propriétaires français, (modalités d'obtention, coût, etc...),
2. Faire connaître les labels aux fédérations européennes présentes sur place pour leur donner des idées d'actions dans leurs pays,
3. Inciter les moulins à devenir un « moulin vert ».

Le plus grand challenge de cette intervention est de donner envie aux propriétaires de moulins de protéger la biodiversité et de les convaincre qu'elle fait partie prenante de leur patrimoine autant que leur moulin.

Alexandra SAMPER, propriétaire du Moulin d'Edmond

Retrouvez le Moulin d'Edmond sur [sa page facebook](#) !

** La carte de Cassini ou carte de l'Académie est la première carte topographique et géométrique établie à l'échelle du royaume de France dans son ensemble. Il serait plus approprié de parler de carte des Cassini, car elle a été dressée par la famille Cassini, principalement César-François Cassini (Cassini III) et son fils Jean-Dominique Cassini (Cassini IV) au XVIII^{ème} siècle. (Source : wikipédia)*



Hôtel à insectes et mangeoire à oiseaux installés au Moulin d'Edmond





Le Moulin d'Edmond © Alexandra Samper

Un bracelet pour soutenir la Loutre

Dans le courant du printemps 2019, un partenariat entre la SFEPM et Gifts for Change, une agence d'Engagement Par l'Objet®, a été mis en place. Ce partenariat prend la forme d'un bracelet éco-responsable à l'effigie de la Loutre d'Europe de la collection « Bêtes à porter », commercialisée sur le e-shop de Gifts for Change et dans tous les magasins **Nature et Découvertes** de France. Pour chaque bracelet vendu, 1 euro sera reversé au bénéfice des centres de soins pour la faune sauvage accueillant des loutres en détresse, encore trop peu nombreux en France ! Ces fonds leur permettront notamment de s'équiper en bassins adaptés à l'accueil de l'espèce.

Les fonds collectés l'année dernière ont permis au [centre de soins Panse-Bêtes](#) en Auvergne de s'équiper d'un nouvel enclos et d'un bassin pour accueillir prochainement des loutres blessées.

Pour découvrir ce projet de partenariat avec Gifts for Change, cliquez [ici](#).



La Loutre et vous, conseils et infos : Découvrez le Rat des moissons

Cherchez la Loutre et vous trouverez le Rat des moissons !



page 8

Le Rat des moissons (*Micromys minutus*)
© Guillaume Viillard, RNNML

C'est ce qui vous arrivera peut-être, si vous savez trouver les indices laissés par le Rat des moissons... En effet, **les deux espèces vivent dans des habitats similaires**, comme nous le détaillerons plus loin. Mais quel est donc ce rat des moissons ? Encore très méconnu, bien que largement distribué en France, il semble nécessaire de le présenter dans cette revue consacrée à la Loutre.

Mauvais départ... Le Rat des moissons (*Micromys minutus* Pallas 1771) est mal nommé, car sur le plan phylogénétique, le genre *Micromys* est aussi éloigné du groupe des rats (*Rattus*) que du groupe des souris (*Mus*) : **ce n'est pas un rat !** Par ailleurs, la référence aux moissons est erronée, puisqu'il s'agit simplement d'un habitat secondaire pour l'espèce qui est fondamentalement liée aux zones humides. Ce nom provient de la découverte de l'espèce par Gilbert White en Angleterre (1768) et Peter Simon Pallas en Russie (1769) qu'ils ont faite dans des champs de céréales. Aujourd'hui, les naturalistes Suisses l'appellent « souris des laïches », ce qui correspond mieux à sa taille et à son écologie...

Le Rat des moissons est le plus petit rongeur d'Europe, car il ne pèse que 6 à 8 grammes à l'âge adulte. Il ressemble à une petite souris, avec le museau plus arrondi et un beau pelage roux, plus ou moins clair sur le ventre. **Sa queue est légèrement préhensile** et il s'en sert pour se stabiliser quand il se déplace dans les grandes herbes en enroulant son extrémité autour des tiges. Le rat des moissons présente des traits comportementaux extrêmement intéressants. **Il vit souvent dans des milieux humides où la végétation herbacée est dense, comme les roselières, les prairies humides à grandes laïches, les molinaies, etc...** Son domaine vital comprend tout le volume de cette végétation et **c'est un des rares petits mammifères à se mouvoir davantage au-dessus du sol, en sautant de feuille en feuille dans la canopée, que sur le sol.**

Le Rat des moissons est un bâtisseur. Il est renommé pour **sa capacité à fabriquer des nids qui sont une des constructions les plus complexes réalisées par un rongeur**. Les mâles comme les femelles sont capables d'en fabriquer, mais seule la femelle fabrique les nids de mise-bas et d'élevage ; les nids de repos sont faits par les deux sexes. Le nid d'élevage prend la forme d'une boule qui peut atteindre 12 centimètres de diamètre et il est constitué de centaines de feuilles dilacérées par le Rat des moissons et entrelacées, réparties en plusieurs couches. Ces nids sont situés entre 30 et 120 centimètres au-dessus du sol, en fonction de la hauteur de la végétation.

Ce sont ces nids qu'il faut rechercher pour détecter la présence du Rat des moissons, en fouillant la végétation épaisse des marais, des berges de cours d'eau et d'étangs. Mais attention ! Un autre petit rongeur fabrique des nids en boule très ressemblants, bien qu'on les trouve dans des habitats légèrement différents du Rat des moissons : il s'agit du Muscardin (*Muscardinus avellanarius*). Pour les différencier, il suffit de regarder si le nid est simplement posé dans la végétation ou à l'embranchement de branches (c'est le Muscardin), ou bien s'il est attaché à la végétation enracinée, encastré dans les grandes herbes dont l'extrémité a servi à la confection du nid. En hiver, les rats des moissons réutilisent d'anciens nids construits à la belle saison pour s'isoler du froid, tout comme d'autres petits mammifères (rongeurs et eulipotyphles) et certains petits passereaux comme le Troglodyte mignon et des insectes. C'est pourquoi, si vous trouvez des nids du Rat des moissons en automne ou en hiver, il est important de les laisser en place pour favoriser la survie de la faune.



Un beau nid de rat des moissons dans une cariçale
© Catherine Thomas

La Loutre et le Rat des moissons sont deux espèces en partie syntopiques, c'est-à-dire que, parmi l'éventail des habitats qu'elles occupent, elles vivent ensemble dans certains d'entre eux. Les habitats communs aux deux espèces sont les berges herbeuses des cours d'eau, les prairies, les phragmitaies, les friches environnant les zones humides (tourbières, marais intérieurs et littoraux), les lisières de bois marécageux, pourvu qu'il y ait de grandes herbes. Le Rat des moissons, quant à lui, vit également dans des milieux plus secs comme les talus riches en grandes herbes, les lisières, les ronciers herbus. En revanche, **il a presque disparu des champs de céréales qui ne lui conviennent plus à cause des méthodes de culture et des pesticides**. Par ailleurs, même s'il est un excellent nageur, le Rat des moissons n'a pas un mode de vie semi-aquatique comme la Loutre, ou comme d'autres petits mammifères tels que les musaraignes aquatiques (*Neomys spp.*), le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) ou le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*).

Quand le Rat des moissons vit dans le même habitat que la Loutre, peut-il se retrouver au menu de ce mustélide ? C'est possible, car les petits mammifères sont connus pour entrer dans son régime alimentaire, mais de façon minoritaire. Cependant, aucun ossement de rat des moissons n'a jamais été retrouvé dans les fèces ni dans les estomacs des loutres étudiées pour leur régime alimentaire, contrairement au Vison d'Amérique (*Mustela vison*) ou au Putois (*Mustela putorius*) qui croquent volontiers notre minuscule rongeur.

Le Rat des moissons peut vivre aussi dans les mêmes habitats rivulaires que le Castor d'Europe (*Castor fiber*), une autre espèce bâtisseuse et ingénieur de premier ordre. Alors que le Rat des moissons et la Loutre ne font que partager des habitats existants, le Castor quant à lui est capable de créer des habitats favorables au petit rongeur. Ainsi, en coupant des saules sur les berges pour consommer leur écorce, le Castor dégage des placettes qui peuvent ensuite être colonisées par des graminées comme la baldingère (*Phalaris arundinacea*), une plante qui forme une végétation dense et attractive pour notre rat des moissons. Par la même occasion, on trouve alors en un même lieu le plus petit et le plus gros rongeur d'Europe !

On l'aura compris, le Rat des moissons est une espèce adaptée aux zones humides et en particulier aux zones humides inondables, sans pour autant être strictement dépendante de ces milieux : il y trouve simplement des conditions de vie optimales. Cette adaptation est davantage comportementale que physiologique ou anatomique. Ainsi, **son aptitude à se déplacer en hauteur dans la végétation et à construire ses nids au-dessus du sol lui permet d'échapper aux petites inondations du terrain**, alors que la majorité des petits mammifères terrestres sont directement exposés à la montée des eaux. De plus, il n'hésite pas à se mettre à l'eau, **il nage bien et sur de grandes distances**, pouvant ainsi aisément traverser des surfaces inondées. Sa résistance aux fortes inondations est particulièrement remarquable, notamment dans les roselières où bon nombre d'individus restent en place, accrochés aux roseaux qui dépassent de l'eau ou cherchant refuge dans les buissons, jusqu'à la décrue.

Alors, amis des loutres, ouvrez l'œil et cherchez le Rat des moissons ! Toutes vos observations de nid sont importantes pour améliorer la connaissance de sa répartition en France. Et si vous voulez en savoir davantage sur ce fascinant rongeur, [découvrez sa monographie](#) que la SFEPM a réalisée en 2018 : vous saurez tout sur le Rat des moissons.

Fabrice DARINOT

Si vous pensez avoir vu un nid de Rat des moissons, vous pouvez contacter Fabrice à l'adresse suivante : fabrice.darinot@espaces-naturels.fr.

N'oubliez pas d'indiquer la date et la localisation précise de votre observation (point GPS idéal), et de joindre si possible une ou plusieurs photos.



Un habitat rivulaire favorable au Rat des moissons et à la Loutre
© Fabrice Darinot

Les Havres de Paix en chiffres

En novembre 2020, l'opération Havre de Paix représente :

- 137 Havres de Paix signés !
- 133 heureux propriétaires de berges de cours d'eau ou plan d'eau à avoir créé un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe,
- et plus de 1 580 ha de parcelles sous convention !

N'hésitez pas à partager cette expérience et à en parler autour de vous, pour créer d'autres vocations, densifier le réseau de ces zones de tranquillité et ainsi leur donner encore plus d'importance !



Les prochains rendez-vous

Compteur Havres

137

Retrouvez l'Opération
Havre de Paix sur
www.sfepm.org

Vous voulez présenter votre
Havre de Paix, nous raconter
une anecdote sur la Loutre
ou nous envoyer des photos
pour les publier dans le
bulletin ? Ecrivez- nous !

marie.masson@sfepm.org
Tél. : 02.48.70.40.03

En raison de la situation sanitaire actuelle, de nombreux événements ont dû être annulés ou demeurent incertains. Notre agenda sera exceptionnellement vide dans ce numéro. En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches !

Les propriétaires de Havres de Paix pour la Loutre d'Europe ont été invités cette année à participer à la 14^{ème} édition de la Fête de la Nature « Prenons-en de la graine ! ». La Fête de la Nature 2020 proposait de vivre dans toute la France, sur le terrain, les résultats positifs et visibles de ces milliers d'actions : des sauterelles et papillons de retour au jardin, aux espèces menacées ou oubliées reprenant vie au cœur de grands espaces naturels et cultivés. Tous les « faiseurs de nature » étaient invités à montrer les résultats de leurs initiatives en faveur de la biodiversité en ouvrant les portes de leurs jardins.



L'idée au cœur de cet événement était de mettre en lumière votre engagement citoyen en faveur de la protection de la Loutre et des milieux aquatiques. En effet, l'opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe intégrait pour l'année 2020 cette communauté des jardins qui ouvrent leurs portes au public, avec les Refuges pour les chauves-souris, les Refuges LPO, les jardins de Noé et les Oasis Nature (Humanité et biodiversité). En raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19, cette manifestation fut décalée à la première quinzaine d'octobre 2020. Nous invitons les propriétaires de Havres ayant participé à cet événement (en tant que spectateur ou organisateur) à nous faire partager leur expérience dans le prochain numéro du bulletin !

Décembre 2020

Responsable de la publication : Christian ARTHUR, Président de la SFEPM
Responsable de la rédaction : Marie MASSON

Conception graphique et réalisation : Dominique PAIN

Relecture : Christian ARTHUR, Véronique BARTHELEMY et Franck SIMONNET

Crédits photos et illustrations : Alexis NOUAILHAT (dessin du sommaire et page de garde), Jean-Michel BOMPAR, Fabrice DARINOT, Alexandra SAMPER, Catherine THOMAS, Guillaume VIALLARD

Photo de couverture : Parstrichpunkt de Pixabay

Opération soutenue par le Ministère de la Transition Ecologique



page 12

Annexe 12 : Fiche Loutre dans les Pays de la Loire



La Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire

Classification : mammifère de l'ordre des Carnivores, appartenant à la famille des Mustélidés

Taille : tête et corps : 60 à 90 cm ; queue : 35 à 45 cm

Poids : 5 à 12 kg (6 kg pour la femelle et 8 kg pour le mâle)

Description : couleur brune avec la face ventrale plus claire. Corps fuselé. Cou et base de la queue larges. Pattes courtes et palmées.

Longévité : 5 ans en moyenne, rarement plus de 10 ans.

Statut : espèce protégée, classée « quasi menacée » dans la liste rouge régionale



Habitats utilisés

La Loutre fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et **occupe un large panel d'habitats pourvu qu'il y ait des ressources alimentaires riches et diversifiées ainsi qu'un grand nombre de refuges potentiels tranquilles.**

Dans les Pays de la Loire, elle fréquente de nombreuses rivières riches en affluents. Elle est capable de remonter au niveau des têtes de bassins versants à certaines périodes, ce qui lui permet de coloniser de nouveaux bassins. Elle fréquente également les marais, les étangs et même certaines parties du littoral.



Épreinte sur un rocher

Gîtes

Sur son territoire, **la Loutre utilise de nombreux gîtes dont la tranquillité et la sécurité vis-à-vis des prédateurs sont déterminants.** Il peut s'agir d'abris naturels (cavités d'arbres, abris sous roches...), de terriers et parfois de couches à l'air libre.

Ses gîtes se situent généralement dans une végétation dense (ronciers, fourrés, saulaies, etc.) et l'entrée principale est souvent sous l'eau. Le gîte principal, utilisé notamment pour la mise-bas, est nommé **la catiche.**

Régime alimentaire

Très opportuniste, **la Loutre est essentiellement piscivore** mais son alimentation varie énormément selon la saison et les ressources disponibles. La part d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques comme les écrevisses peut être importante. Elle se nourrit également de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et d'invertébrés terrestres. Quotidiennement, elle consomme en moyenne 10 à 15 % de son poids.

Comportement territorial et mode de vie social

La Loutre est principalement active au crépuscule et la nuit. Mâle et femelle vivent séparément, chacun au sein d'un **vaste domaine vital** de plusieurs dizaines de km de cours d'eau (plusieurs centaines d'ha), où les individus défendent un territoire plus restreint. Dans chaque bassin versant, la densité de Loutre est ainsi très faible. Les loutres marquent leur territoire en déposant des **épreintes** (excréments) qui constituent les principaux indices attestant de sa présence.

Les loutres peuvent se reproduire à n'importe quelle période de l'année mais les mises-bas sont plus fréquentes au printemps. La femelle met généralement au monde 1 à 2 loutrons par portée, parfois 3, exceptionnellement 4. Les loutrons restent 10 à 12 mois avec leur mère avant d'être réellement autonomes. Ils atteignent leur maturité sexuelle vers 2-3 ans.

Répartition dans la région

La Loutre d'Europe était autrefois présente sur l'ensemble du territoire régional puis elle a subi un déclin important à partir du XIX^e siècle. À la fin des années 1980

Annexe 13 : CR de la réunion pour la déclinaison du PNA Loutre en Camargue



Déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur de la Loutre d'Europe en Camargue

30 novembre 2020 par visioconférence

Présents

Présents			
Nom	Prénom	Structure	Contact
Olivier	Anthony	Tour du Valat	olivier@tourduvalat.org
Vollot	Benjamin	Indépendant	benjamin-vollot@orange.fr
Ploteau	Gaëtan	Parc naturel régional de Camargue	g.ploteau@parc-camargue.fr
Schaeffer	Lucie	Parc naturel régional de Camargue	l.schaeffer@parc-camargue.fr
Mathevet	Raphaël	CNRS / Indépendant	raphael.mathevet@cnrs.fr
Arnassant	Stéphan	Parc naturel régional de Camargue	s.arnassant@parc-camargue.fr
Lhuillier	Robin	LPO PACA	Robin.lhuillier@lpo.fr
En différé (réunion le 01/12)			
Massez	Grégoire	Les Amis des Marais du Vigieirat	gregoire.massez@espaces-naturels.fr

Introduction

Robin Lhuillier se présente comme animateur régional du PNA Loutre d'Europe et remercie les personnes présentes. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la redynamisation du réseau loutre due à l'adoption du nouveau Plan National d'Action 2019_2028. Il a été décidé lors du comité de pilotage régional du 02 novembre d'organiser cette réunion spécifique à la Camargue dans le but de redynamiser le réseau, de bien connaître les actions de chacun et de coordonner les futures prospections et actions de connaissances et de conservation.

Etat des lieux des prospections Loutre d'Europe par les différentes structures

En 2020 en Camargue pas de maille de prospection attribuées : https://framacarte.org/fr/map/pna-loutre-deurope-2020_66283#8/44.212/6.855

Tour du Valat : Anthony Olivier prospecte dans le cadre de ses missions de garde pour la TDV et pour le CDL et garde toujours un œil sur la présence de l'espèce.

PNR Camargue Gaëtan Ploteau : expérience de l'espèce passée fournie dans son ancien poste mais se pose la question de l'adaptation du protocole en Camargue où il n'y a pas vraiment de possibilité de respecter le protocole national notamment à cause de la difficulté d'effectuer un linéaire de plusieurs centaines de mètres.

PNR Camargue Lucie Schaeffer : Loutre présente sur « ses » sites Natura 2000 (Rhône aval notamment) mais pas encore de prospection.

PNR Camargue Stéphan Arnassant : a suivi les prospections passées dans le cadre du précédent PNA, et peut participer si nécessaire aux futurs suivis.

Benjamin Vollot : ancien salarié du Pon de Gau, intervient beaucoup du secteur gardois et Camargue ouest et prospections loutre dans le cadre de suivis odontologiques notamment.

Raphaël Mathevet : a beaucoup travaillé sur l'espèce mi 19990 pour dresser l'état des lieux de l'espèce dans le delta, a suivi régulièrement quelques points en Camargue et « en amont » pour suivre l'avancée de la recolonisation. Campagne de sensibilisation réalisée côté gardois, notamment par rapport à la mortalité dans les nasses de pêches. Raphaël Mathevet continue un suivi régulier côté gardois et Vidourle.



Amis des marais du Vigueirat : Grégoire Massez reste très attentif à la présence de l'espèce lors de ses tournées, favorise son marquage sur le marais de Meyranne en disposant des blocs rocheux et transmet de façon non systématique ses observations, même « négatives ».

LPO PACA : Robin Lhuillier rappelle le protocole national (pièce-jointe) et dresse un état des lieux des prospections actuelles (cf CR COPIL joint) et interroge les participants sur leur vision de la mise en place de ce protocole en Camargue étant donné les difficultés à prospecter 600m linéaires de berges.

En résumé les acteurs ici présents gardent une attention particulière à l'espèce mais ne déclinent pas de protocole de façon standardisé. Anthony Olivier rappelle que lors du précédent PNA animé par Pierre Rigaux il y avait bien eu une répartition des mailles et une coordination des prospections mais depuis son départ il n'y a pas eu d'animation du réseau et la dynamique s'est un peu essoufflée, avec des remontées d'information opportunistes.

La dynamique est forte ailleurs en région, notamment le Parc National du Mercantour suite à la redécouverte de l'espèce en Roya / Bévéra.

Perspectives de prospections futures dans le cadre du nouveau Plan National d'Action

Benjamin Vollot nous indique que le protocole adapté à la Camargue existe, et qu'il suffit de relancer les structures qui sont nombreuses et la superficie des espaces en gestion est importante.

Nous n'avons pas trace du protocole « camarguais » dans les archives LPO PACA. Raphaël Mathevet nous fait passer la répartition des prospections entre les structures datant de 2013 (cf. pièce jointe). En pratique les observateurs définissaient leurs 4 points de prospection par maille et prospectaient autant que possible à partir de ces points.

Robin Lhuillier indique que les mailles de ce diaporama ont changé de nom, et propose à chaque structure de prendre en charge une ou plusieurs mailles de prospections et de faire remonter à la fin de l'année via SILENE FAUNE ou faune-paca.org à minima si la maille est positive ou négative et au mieux de transmettre les données précises. Dans le cadre de ce Plan National d'Action la LPO PACA a accès aux données de SILENE pour établir le bilan annuel et reverse à SILENE toutes les données Loutre d'Europe.

Gaëtan Ploteau s'interroge sur la localisation du protocole : uniquement sur les canaux ? Et ne rate-t-on pas des informations en ne prospectant pas les étangs et marais ? Raphaël Mathevet nous précise les points de marquages principaux en Camargue : rochers, confluences, entrées de canaux, prises d'eau, martelières, ponts, sur le Petit Rhône les plages et délaissées de végétation sont favorables aux empreintes. Les pièges photos et le déplacement d'empreintes pour forcer le marquage d'individus erratiques sont aussi des outils à utiliser pour augmenter les chances de détection de l'espèce en région.

Benjamin Vollot précise également que les troncs d'arbres morts immergés sont aussi de bons sites de marquage potentiels (qui ont déjà permis de trouver l'espèce dans le delta).

Stéphan Arnassant insiste sur la nécessité de redéployer des prospections en delta, sur le canal de Rousty par exemple il y avait juste un passage minimal sur les points identifiés comme favorable au marquage. Il est possible de relancer un tel protocole simplifié pour la Camargue.

Anthony Olivier nous informe qu'au sud de la Camargue en milieu lagunaire et salins, il est beaucoup plus probable de découvrir des empreintes dans les milieux de dunes ou vaseux après une pluie que de chercher des empreintes, mais c'est très éloigné du protocole national basé sur 600m de prospections de berges d'un cours d'eau. On pourrait réaliser le protocole par des transec de 600m dans les milieux de sud Camargue.

Robin Lhuillier en profite pour insister sur l'intérêt que représente la remontée de la donnée ponctuelle non issue du protocole.



Raphaël Mathevet abonde dans cette idée de prospection à deux échelles : suivi du protocole national quand c'est possible ou prospections aléatoires et remontée d'information ponctuelle. Il propose pourquoi pas de réaliser des transecs après les pluies dans les milieux dunaires / vaseux à la recherche des empreintes mais insiste sur la nécessité de rester sur un protocole simple qui limitera l'épuisement et la démotivation inévitable car l'espèce reste très rare et on a peu de remonté d'information de piégeage accidentel, de collision...et dans le Gard on a par exemple eu une capture accidentelle sur un secteur pourtant prospecté où il n'avait rien été trouvé comme indice de présence.

Pour le PNRC accord de principe mais nécessité de définir avec les chargés de mission Natura 2000 le temps qui est possible à consacrer.

Pour Benjamin Vollot ok pour les deux mailles à l'ouest du delta.

Pour les Marais du Vigueirat ok pour se coordonner avec le PNRC Natura 200 pour prise en charge des mailles de l'Est.

Il faut interroger la réserve de Camargue, Anthony nous envoie le contact.

La TDV poursuivra sur ses 3 anciennes mailles.

La LPO PACA et Raphaël Mathevet pourront prospecter d'éventuelles mailles orphelines si nécessaire.

Echanges sur la période favorables

Raphaël Mathevet favorise le printemps et l'automne mais de façon empirique. On manque vraiment de recul pour la Camargue car on a trop peu de données.

Au niveau national pas d'instruction sur la période si ce n'est éviter la période estivale où elle marquerait moins dans les secteurs très fréquentés par les humains.

Echanges sur l'ADN environnemental

Le CNRS, l'EPHE et la TDV ont déjà réfléchi à ce déploiement, mais problème de budget.

Benjamin Vollot suit les expériences en cours sur l'Hérault avec un laboratoire de l'université de Liège. Il insiste sur cette technique qui serait très pertinente et efficace en Camargue avec des possibilités d'inventaires assez extraordinaires sur les mammifères semi-aquatiques entre autre. Les informations potentiellement recueillies dans l'Hérault sont très intéressantes en particulier concernant l'origine des individus.

Les pistes de financement d'une telle étude sont discutées entre les participants. La TDV, l'EPHE et Raphaël Mathevet avaient réfléchi au déploiement d'une telle étude en Camargue mais le budget nécessaire pour couvrir l'ensemble du delta représentait un obstacle mais il y a matière à structurer un échantillonnage.

Une piste de financement pourrait être la réponse à l'appel à projet Agence de l'eau par le PNR ou la Réserve de biosphère. La LPO PACA peut apporter son soutien en rédaction argumentaire d'un tel projet dans le cadre du Plan National d'Action. Robin Lhuillier va analyser l'appel à projet pour voir si ce projet d'étude pourrait rentrer dans ses critères.

Pour les financements dans le cadre des sites Natura 2000 les financements sont déjà fléchés et chaque site à sa propre ligne budgétaire mais le PNR Camargue soutient cette idée d'une réponse commune à un appel à projet Agence de l'eau des deux entités (PNRC et Syndicat Camargue Gardoise) qui gèrent la réserve de biosphère. La question sera évoquée au prochain comité scientifique.

Peut-être que des fondations soutiendraient ce type de projet car la Loutre est une espèce très emblématique : Fondation Albert 2 de Monaco par exemple.

Dans le cadre de l'étude sur l'Hérault, Robin Lhuillier demande à Benjamin Vollot de se renseigner sur le financement de l'étude en cours.



Anthony Olivier nous relate qu'un article de Faune Sauvage relativisait l'efficacité de l'ADN environnemental pour les mammifères semi-aquatiques. Robin Lhuillier essaye de retrouver cet article.

Gaëtan Ploteau nous suggère d'associer le GPMN qui a un personnel de terrain et de vastes étendues en gestion. Robin Lhuillier prendra contact.

Echanges sur le détectage olfactif

TDV : technique très très efficace sur le Lézard ocellé en Camargue mais il y a très très peu de gens et de chiens opérationnels et peut-être juste 3 biologiste qui ont un chien renifleur dans le sud de la France. Donc ce n'est pas une technique actuellement mobilisable et envisageable.

Facteurs de pressions et risques de mortalité

Robin Lhuillier rappelle l'importance de la communication et d'activer nos réseaux (partenaires notamment) pour ne pas rater d'éventuels cas de mortalités ou de photographies dans un des nombreux piège photo disposés dans le delta. Anthony Olivier et Robin Lhuillier s'étonnent que l'on ne dispose d'aucun retour de piégeage accidentel dans des nasses ou de mortalité routière en Camargue.

Raphaël Mathevet résume les résultats de l'étude réalisée dans les années 90 sur la pertinence d'une réintroduction et la viabilité d'une population de Loutre en Camargue : le principal facteur limitant est la contamination aux divers polluants chimiques (organochloré, mercure, PCB...) de la faune piscicole camarguaise. La TDV réalise actuellement une étude sur la Cistude et sur la pollution « chimique » et nous informe que la pollution par les organochlorés a baissé dans le delta depuis les années 90. Il y a beaucoup plus d'info actuellement notamment grâce aux relevés effectués par la Réserve de Camargue qui montrent une pollution élevée due aux pesticides utilisés en agriculture.

Conclusion

L'ensemble des structures et personnes indépendantes sont partantes et motivées pour reprendre des prospections systématisées et protocolées en Camargue dans le cadre du nouveau Plan National d'Action. L'animateur du PNA contactera la SNPN qui n'est pas présente ce jour pour leur proposer de participer au suivi en Camargue.

Toutes ces structures s'accordent sur la nécessité d'adapter le protocole à la Camargue. L'ensemble des participants valident le principe de fixer 6 points par maille.

Robin Lhuillier participera à la réunion du groupe national Loutre mis en place par la SFEPM (prévu le 16 /12) qui traitera entre autre de l'adaptation du protocole national aux fronts de recolonisation de l'espèce. Il invite les différents experts présents à demander à y participer aussi (contact secrétaire du groupe loutre national Frank Simonnet : franck.simonnet@gmb.bzh et Marie Masson animatrice du PNA au niveau national : marie.masson@sfepm.org).

Concernant la transmission des données, l'important est de faire remonter l'information via divers outils : faune-paca, SILENE. La TDV utilise obsnature dont les données sont reversées dans Fane-paca et SILENE mais ces outils ne prennent pas en charge les observations négatives. Après échanges et discussion, il est décidé que la LPO PACA fournira avec le protocole adapté à la Camargue un formulaire simple à renvoyer à la fin des prospections qui sera ensuite rentré dans Faune-PACA par la LPO PACA en « observation de seconde main ». Pour le PNR Camargue les données sont rentrées dans le SIT puis reversées dans SILENE. En attendant ce formulaire Anthony Olivier transmettra à Robin Lhuillier ses données positives ou négatives de l'année 2020.



En début d'année 2021 la LPO PACA reviendra vers chaque structure pour proposer ce nouveau protocole et répartir les mailles de prospections. Réflexion post-réunion : il apparaît nécessaire que les points de prospections / relevés choisis soient accessibles au grand public sans autorisation spéciale pour ne pas compromettre le suivi de l'espèce à long terme si les personnels ou les orientations d'action des structures gestionnaires venaient à changer.

Remerciement à la DREAL PACA pour son soutien sur cette thématique Loutre.

Remerciements des participants

N'hésitez pas à solliciter l'animateur régional.

Document joint à ce compte-rendu :

- Présentation support de la réunion du 02 11 2020
- Présentation SFPEM du nouveau PNA
- PNA Loutre 2019 _ 2028
- Appel aux prospecteurs loutre 2020.
- Faune-paca publication n° 98

Annexe 14 : CR du COPIL régional du PNA Loure en région Auvergne-Rhône-Alpes

Déclinaison régionale du PNA Loure d'Europe Compte rendu du Comité de Pilotage

Début :14h	4/11/2020	Fin : 16h30
Rédac V1 :	En visioconférence sur système DREAL	Diffusion V1 :
Validé le :		Diffusion VF :

Les documents mentionnés « disponible sur le Drive » ainsi que la présentation sont consultables ici :

https://lpo061-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/xavier_birot-colomb_lpo_fr/EtIKwUcuK0RLu_uhbLZeRgBSZ1JLZXTYuZfu8i2Fdv5mQ?e=oFeFKQ

Présent :

AZNAR Mélanie – Groupe mammologique
Auvergne
BIROT-COLOMB Xavier – LPO
ESNOUF Samuel - CEN Auvergne
MASSON Marie - SFEPM
ROUSSET Patricia – DREAL ARA
SOURIE Mallorie – DREAL ARA
TEYSSIER Sébastien – LPO

Excusés :

LEMARCHAND Charles - SFEPM
CD 42
CD 03
CD 73
DDT 43
DDT 63
PNR du Pilat
PN des Ecrins

1 – Gouvernance et pilotage PNA loure AuRA

Pilotage national : SFEPM, Marie Masson)

Opérateur AuRA : LPO AuRA, Xavier Birot-Colomb)

Référent DREAL AuRA : Patricia Rousset

Le nouveau [PNA loure 2019-2028](#) est appliqué en AuRA sans qu'il y ai eu, pour le moment, de déclinaison régionale.

2 - Bilan par action du PNA

Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loure d'Europe

Les dernières prospections financées ont été menées par la LPO en 2019 sur les départements de l'ex-Rhône-Alpes dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectif (CPO) LPO/Région. En 2020 les bénévoles ont néanmoins collecté 1216 données : 1042 positives (dont 10 données de mortalité), 174 négatives.

La cartographie du réseau hydrographique occupé ou potentiellement occupé a été mis à jour sur la base des données présence 2008-2019 (5 km de rayon autour des données de présence). Cette couche est disponible sur DatARA :

<https://www.datarara.gouv.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/b14ffa7c-f782-44d7-8021-c0c6ced89be0>

Une mise à jour intégrant les données 2020 doit être faite par la LPO début 2021.

La question de la mise à jour des données se pose.

Afin de produire une cartographie « à jour » de l'occupation des cours d'eau il semble nécessaire de mettre à jour les données les plus anciennes mais également d'améliorer les connaissances sur les fronts de colonisation. L'objectif est de ne plus utiliser des données trop anciennes (avant 2010) et de veiller à la progression de l'espèce, sans quoi l'espèce pourrait être « ignorée » dans des aménagements du fait d'un défaut de connaissance.

La LPO doit proposer des éléments de priorisation géographique et chiffrer ce travail à initier rapidement.

Les travaux de mise à jour des ZNIEFF en cours pourront potentiellement contribuer à la mise à jour des données.

La restitution des données à la SFEPM et au SINP est nécessaire.

Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique

« Aménagement d'une structure d'accueil et de soins pour la Loutre d'Europe » à Chamalières (63)

Présentation par Laurent Longchambon de l'association « Panse-bêtes »

Budget total : 19198.40 €

Financement DREAL : 10000 €

Bilan de l'opération [disponible sur le Drive](#)

Ces travaux permettent de disposer de 3 structures habilitées et équipés pour l'accueil de loutre en France. Panse-bêtes est le seul centre de soins de la Région en mesure d'accueillir l'espèce dans des conditions adéquates.

Plusieurs questions se posent suite à la réhabilitation des animaux :

- Ou sont relâcher les animaux ? dans la mesure du possible proche du lieu où ils ont été trouvé mais cela n'est pas toujours possible faute de moyens
- Les animaux sont-ils équipés (balise gps) dans le but de suivre leur déplacement et de contribuer à l'amélioration des connaissances ?

Le Copil AuRA, malgré sa volonté de progresser sur ce sujet, n'est pas en mesure de prendre des décisions et s'en remet aux travaux méthodologiques et moyens qui seront mis en place au niveau national.

Règlementation piégeage

Etat des lieux des arrêtés préfectoraux fixant les conditions d'utilisation des pièges létaux. Ces arrêtés sont définis annuellement par arrêté préfectoral.

Département	Etat
Ain	Caducque, consultation en cours
Allier	2019
Ardèche	Caducque, consultation en cours (aout)
Cantal	2020
Drôme	2020
Isère	Caducque, consultation en cours (juin)
Loire	Caducque, consultation en cours (juin)
Haute-Loire	2020
Haute-Savoie	Caducque
Puy-de-Dôme	2020
Rhône	Caducque, consultation en cours (juin)
Savoie	Espèce absente

Cette réglementation piégeage s'avère plus difficile à mettre en œuvre en zone de présence ragondin/rat musqué.

Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux

Présentation par Mélanie Aznar du travail réalisé par le GMA sur l'Auvergne : Retour d'expérience sur le franchissement d'infrastructures hydroélectriques pour la Loutre d'Europe dans le cadre du Plan National d'Actions 2019–2028 - Massif Central ([disponible sur le Drive](#))

Financement DREAL : 5200 €

Suites à donner :

- Contacter les exploitants des 55 ouvrages et opérateurs locaux en rivière (EPCI) pour savoir des aménagements ont été fait ou sont prévus.
- Poursuivre ce travail sur les départements Loire et Ardèche au minimum afin de contribuer à conforter le noyau de population du Massif Central à l'Est.
- Solliciter le CEREMA pour un appui technique et un partage d'expérience
- Envisager une meilleure transmission d'information (présence et enjeux loutre) aux opérateurs locaux publics.

Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités humaines **Loutre et pisciculture**

Constat en AuRA : peu d'expertise et peu de retour des pisciculteurs quant aux aménagements proposés.

Les dernières expertises ont été menés par S. Raymond en 2019 sur commande de la LPO (CPO Région) sur 3 piscicultures du 63.

Suite à cela, l'objectif partagé avec la SFPEM est de travailler à un document compilant les retours d'expérience des pisciculteurs à l'échelle nationale.

Pour cela la SFPEM recherche des financements nationaux (via appels à projet) afin de coordonner le travail en s'appuyant sur les animateurs locaux qui se financent quant à eux auprès de partenaires locaux.

Pour le moment la SFPEM n'a pas retenu l'attention de mécène.

Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public

Des formations destinées aux bénévoles et aux professionnels (agents collectivités/Etat) ont été mené en automne/hiver 2018/2019 par la LPO, dans le cadre de son programme d'action financé par la Région, en Drôme, Ardèche, Isère, Rhône, Loire, Savoie, Haute-Savoie.

78 participants aux sessions bénévoles.

59 participants aux sessions professionnels.

Cette action a rencontré un bon succès et nécessite d'être reconduite.

3-Point divers

Pour rappel, la Région AuRA a signifié en 2018 à la LPO qu'elle n'accordera plus de financement aux actions du PNA loutre, raison pour laquelle les actions menées durant plusieurs années dans le cadre du PNA par la LPO en partenariat avec Objectif Loutres n'ont pas connues de suite depuis le solde des opérations en 2019.

La mission d'animation confiée par la DREAL à la LPO, prévu pour 2018-2020, arrive à son terme.

Un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt pour 5 ans sera prochainement émis par la DREAL.
Un travail commun LPO/GMA semble souhaitable et nécessaire pour une meilleure animation régionale.

Il semble nécessaire de reformer un Copil plus large.

4-Conclusion

Actions prioritaires sur AuRA :

- Action 1 : mettre à jour les connaissances sur la répartition, notamment sur les fronts de colonisation (priorité : Rhône, Ain, Drôme, Isère)
- Action 4 : poursuivre le travail engagé sur le franchissement des infrastructures hydroélectriques (priorité : Ardèche, Loire, Rhône, Drôme, Isère)
- Action 5 : poursuivre les expertises auprès des piscicultures et engager un travail de retour d'expérience (priorité : Allier, Cantal, Drôme, Puy-de-Dôme, Haute-Loire)
- Action 6 : programmer de nouvelles formations

Annexe 15 : CR du COPIL régional du PNA Loutre en région Sud



Comité de pilotage de la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur de la Loutre d'Europe

02 novembre 2020 par visioconférence

Présents

Présents			
Nom	Prénom	Structure	Contact
Azibi	Ludovic	DREAL PACA	ludovic.azibi@developpement-durable.gouv.fr
Boca	François	Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance	francois.boca@smavd13.org
Brichard	Jérôme	Parc naturel régional du Luberon	jerome.brichard@parcduluberon.fr
Chassagnaud	Juliette	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux	juliette.chassagnaud@smaemv.fr
De Lary	Hortense	Office français de la biodiversité	hortense.de-lary-de-latour@ofb.gouv.fr
Duminy	Auriane	Office français de la biodiversité	auriane.duminy@ofb.gouv.fr
Diquélou	Pascale	Conseil départemental de Vaucluse Service Aménagement de l'Espace, Agriculture, Environnement	pascale.diquelou@vaucluse.fr
Del Campo	Philippe	LPO PACA Conseil d'Administration	campdel@msn.com
Portier	Jean-Baptiste	Parc naturel régional du Queyras	jb.portier@pnr-queyras.fr
Goussot	Anne	Parc naturel régional du Queyras	a.goussot@pnr-queyras.fr
Ploteau	Gaëtan	Parc naturel régional de Camargue	g.ploteau@parc-camargue.fr
Schaeffer	Lucie	Parc naturel régional de Camargue	l.schaeffer@parc-camargue.fr
Flitti	Amine	LPO PACA	Amine.flitti@lpo.fr
Fuento	Nicolas	LPO PACA	Nicolas.fuento@lpo.fr
Lhuillier	Robin	LPO PACA	Robin.lhuillier@lpo.fr
En différé (réunion l'après-midi)			
Menetrier	Florence	CEN PACA	florence.menetrier@cen-paca.org
Excusé			
Clair	Mathieu	Office français de la biodiversité	mathieu.clair@ofb.gouv.fr
Rety	Céline	EDF Hydro Méditerranée	celine.rety@edf.fr

Introduction

Amine Flitti remercie les personnes présentes. Le dernier copil remontant à 2013 il était temps de redynamiser le réseau, de bien connaître les actions de chacun et de réfléchir aux perspectives.

Présentation du nouveau PNA 2019_2028 (cf diaporama SFEPM joint)

Plan d'action animé au niveau national par la SFEPM.

3 Objectifs à ce nouveau PNA :

- Retour sur ensemble de l'aire de répartition originelle.
- Maintien des populations existantes dans un état de conservation favorable.
- Cohabitation avec les activités humaines.

7 actions déclinées :

• Thématique	N° Action	Intitulé
Connaissance et veille écologique	1	Suivre la recolonisation et la répartition
	2	Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco toxicologique, valoriser les spécimens de loutres trouvées mortes
Protection et gestion conservatoire	3	Réduire la mortalité d'origine anthropique
	4	Améliorer le potentiel d'accueil des milieux
	5	Favoriser la cohabitation avec les activités piscicoles
Communication et animation	6	Communiquer et sensibiliser auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public
	7	Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances, apporter une assistance scientifique et technique

Pour l'action 1 qui est déclinée en PACA, l'animateur du PNA insiste sur les deux façons de faire remonter des informations concernant la Loutre :

- Le protocole national standard (cf document joint) permet de travailler de façon standardisée et repose sur la présence/absence sur par maille de 10km x 10 km.
- La remontée de données opportunistes.

Pour l'action 2 : à l'avenir mieux communiquer auprès des différents acteurs pour avoir l'information si des cas de mortalité se présentaient.

Pour l'action 3 : l'animateur insiste sur le fait que la mortalité directe est un véritable enjeu car l'espèce a un très faible taux de reproduction.

Pour l'action 5 : nous ne sommes pas encore très concernés, la LPO PACA a réalisé une cartographie des zones de friction entre pisciculture et présence de la Loutre. Une seule pisciculture à l'Isle sur la Sorgue semble concernée véritablement mais le premier contact établi avec le gérant est très positif.

[Présentation des actions réalisées en paca depuis le dernier PNA Loutre 2015 _ 2019 \(cf détails et cartographies dans le diaporama de présentation de la réunion joint\)](#)

Suivi de la recolonisation et de la répartition de la Loutre d'Europe en région.

- Animation d'un réseau d'observateurs : 20 mailles 10x10 km prospectées en 2019
- 85 mailles attribuées en 2020.
- Maintien de l'effort de prospection particulièrement en Durance avec des prospections spécifique à la Loutre dans le cadre des suivis écologiques de la Durance financés par le SMAVD (Précision de François Boca : également Agence de l'eau, EDF, Région)
- Week-end de prospection Loutre sur la Durance en juin 2018 et 2019.
-



- Prise en compte de la Loutre dans le suivi de chantier de restauration du Coulon-Calavon à Cavaillon (84) (prestation LPO PACA pour le SIRCC, coordination bureau d'étude Ramboll Environnement)
- Suivi des cas de mortalités (n = 0) : module mortalité routière dans Faune-paca.org; informations régulières auprès des naturalistes, auprès des professionnels intervenants en milieu naturel lors des formations dispensées par la LPO PACA.

Réduction des cas de mortalité d'origine anthropique :

- Sensibilisation à la présence de l'espèce sur les Sorgues lors d'une formation à destination des moniteurs départementaux de Canoë Kayak (financement CD 84)
- Mise en place d'une passe à mammifères sur le barrage de l'Escale.
Précision de François Boca post-réunion : l'ensemble des aménagements a été mis en place : le grillage tout comme l'encorbellement et le profilage en pente douce pour l'accès à la rivière.
Perspectives : aménagement également pour le barrage de Mallemort. Il s'agit d'un simple trou dans le grillage.
Précision de Philippe Del Campo : un piège photo fourni par l'EDF a été mis en place par la Cistude. La mortalité importante de Castor sur la route a aussi joué dans la hiérarchisation de la mise en œuvre des préconisations. Pour Mallemort ne pas hésiter à relancer le GU et le service environnement d'EDF.
Précision post-réunion : Le piège photo fourni par EDF à la Cistude ne semble pas adapté (trop sensible) et a été retiré. La LPO PACA se chargera de contacter à nouveau EDF pour connaître la possibilité d'un nouveau type d'appareil.
- Expertise des barrages sur la Durance (2018) :
Diagnostic de franchissabilité des principaux barrages de la Durance pour les mammifères semi-aquatiques.
- Information sur les risques de mortalités et les mesures réglementaires et de gestion auprès d'animateurs Natura 2000 et techniciens de rivière lors de la *Formation Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatique*.
- Proposition pour la création et le suivi d'un aménagement spécifique Loutre d'Europe et petite faune à la Lapalud (84) pour la DIRMED / SPEP et diffusion des ouvrages techniques pour la réalisation de passage à faune.
- Prise en compte des besoins de l'espèce en termes de franchissement des ouvrages dans l'étude *Hiérarchisation des enjeux écologiques afin de localiser des corridors biologiques autour du réseau ESCOTA* réalisée par la LPO PACA. Propositions en particulier d'un passage à encorbellement dans un secteur de présence potentiel sur l'Issole à Flassan (83).

L'animateur de la réunion insiste sur la nécessité de prendre en compte l'espèce et de prévoir les aménagements de type banquettes, encorbellement, écoduc, grillages dès la phase conception d'un ouvrage, y compris en zone où l'espèce n'est pas encore présente, afin de minimiser le coût et les complications techniques lorsqu'on intervient après la réalisation de l'ouvrage « en curatif. »

Communication

- Formation *Loutre et autres mammifères semi-aquatiques* à destination des naturalistes particuliers et professionnels voulant s'impliquer dans le suivi de l'espèce (protocole PNA). Novembre 2017 et 2019. (Formation prévue en novembre 2020 reportée en 2021 suite aux mesures réglementaires dues à la crise sanitaire)
- Journée Loutre Durance Juin 2019.
- Soutien de la LPO PACA à l'édition puis la diffusion de l'ouvrage *La Loutre d'Europe* aux éditions Biotope : Animation d'une Conférence *Rencontre avec la Loutre D'Europe Biologie, Mœurs et réapparition récente en région Provençales Alpes Côtes d'Azur* (plus de 50 personnes).
- Intégration de la thématique Loutre lors des sorties Printemps des Castors.
- Monographie sur la Loutre d'Europe dans l'ouvrage *Faune des Bouches du Rhône* paru en novembre 2019.



Répartition actuelle de l'espèce et effort de prospection

Cf cartographies dans le diaporama joint concernant les données de 2009 à 2020.

Commentaire de Nicolas Fuento concernant la donnée de l'Ubaye en 2018 : observation transmise par un tiers réalisée par un agent ONCFS, demandant confirmation mais réalisée par une personne naturaliste.

Au sujet de la réapparition ou de la redécouverte de la Loutre en 2019 en Roya/ Bévéra (06) : Cf Faune-Paca Publication 98 joint.

Cette découverte ouvre des perspectives sur l'arc alpin, le Parc National du Mercantour devrait organiser des prospections sur son territoire.

Commentaire général et échanges sur les cartographies :

Importance de transmettre les données négatives surtout si l'on suit le protocole. Les cartes de présence n'indiquent que les données positives ce qui ne veut pas dire que les prospections n'ont pas eu lieu.

Belle dynamique de prospection globalement en région, gros effort de prospection particulièrement le long de la Durance en 2020.

Question de Mr Portier sur la donnée de 2019 en Vallouise qui n'apparaît plus sur nos cartographies : la LPO PACA a finalement invalidé cette donnée car l'observation n'était pas suffisamment étayée, elle reste cependant intéressante et nous devons garder une trace de cette observation.

L'animateur du PNA insiste à ce propos sur la nécessité de former un maximum de personnes intervenant en milieux aquatiques - y compris moniteurs de canoë, pêcheurs - à la reconnaissance visuelle par corps des mammifères et de faire savoir que l'on recherche l'espèce. A ce propos une conférence grand-public sur l'identification des mammifères semi-aquatiques peut-être animée par la LPO PACA auprès des structures en faisant la demande.

Mr Portier nous informe de la présence historique de la Loutre sur le bas Guil et la confluence Guil/ Durance (jusqu'en 1945). L'espèce peut revenir ou n'a peut-être même jamais disparu, d'où l'importance que les acteurs locaux se mobilisent pour prospecter, y compris loin de la zone de présence connue.

Mr Ploteau nous fait part de son étonnement par rapport au peu de données de présence comparé à la région Occitanie où l'espèce est bien plus présente. S'en suit un échange et des informations au sujet de la phase de recolonisation actuelle de la région. De nombreux cours d'eau en basse Provence ne sont pas permanents (Sud Vaucluse et Bouche du Rhône) et leur habitabilité n'est donc pas du tout optimale. Ne pas oublier non plus que la Loutre peut se maintenir dans de vastes zones humides de type lagune/étang comme en Camargue où l'espèce peut passer inaperçue. Une grande partie de la région (Nord Vaucluse, bassin des Sorgues, Durance et ses affluents et toutes les parties montagneuses) présente en revanche des cours d'eau et des zones humides tout à fait favorables à l'espèce.

Financement régional du précédent PNA et des actions menées entre les deux PNA

DREAL PACA

Etat des lieux des prospections Loutre d'Europe par les différentes structures

PNR Camargue : cela fait plusieurs années que le PNRC ne fait plus de prospection. Le PNRC souhaite reprendre les prospections et comptait sur la formation 2020 pour relancer une dynamique.

Nous avons peu d'information en Camargue et peu d'observateurs ont pris des mailles camarguaises.

Les participants conviennent d'organiser une réunion avec l'ensemble des structures camarguaises intéressées pour présenter ce nouveau PNA et son protocole de prospection, coordonner et relancer des prospections dans le delta. A ce propos les experts du groupe national Loutre recommandent en front de recolonisation de réaliser au moins 6

points par maille et non 4 car l'espèce marque beaucoup moins en faible densité de population. Mr Ploteau insiste sur la difficulté de prospection due à l'inaccessibilité de beaucoup de milieu et aux propriétés privées. Il n'y a pas de protocole spécifique pour les plans d'eau ou les roselières mais ces milieux doivent être échantillonnés lorsque qu'on place ces points.

Mr Lhuillier fera une demande auprès des experts du groupe national loutre pour leurs conseils sur la mise en œuvre des prospections en Camargue.

Mr Flitti appui l'idée d'une réunion spécifique à la Camargue car il y a de nombreux acteurs qui réalisent de nombreux suivis, dont certains sur la Loutre ou qui pourraient intégrer un volet Loutre. Il s'agirait de mutualiser les efforts, actuellement il s'agit juste de données ponctuelles récoltées à l'occasion d'autres prospection. Les structures visées par cette réunion seraient la SNPN, la Tour du Valat, Le CEN PACA (Mme Meffre), les Amis des Marais du Vigueirat, le PNRC, le Parc Ornithologique de Pont de Gau...

SMAVD : Mr Boca note ses observations y compris négatives lors de ses activités sur le terrain, mais le linéaire durancien est très important. C'est pourquoi le SMAVD et EDF missionnent régulièrement la LPO PACA pour des prospections les plus exhaustives possible. La Loutre d'Europe n'est pas forcément l'espèce menacée prioritaire en Durance et ne peut donc pas faire l'objet d'un suivi chaque année. En 2020 les bénévoles LPO PACA se sont beaucoup mobilisé sur la Durance.

PNR Luberon : sur bassin du Largue et du Calavon et aux confluences le PNRL réalise un suivi mensuel des débits, à cette occasion prospection loutre ponctuelle par Mr Brichard. En cas de découverte d'une épreinte il déclenche alors la prospection de la maille concernée selon le protocole. Transmission des données négatives de façon non systématique mais régulière. Attention particulière en aval du Coulon / Calavon.

PNR Ventoux : Sur l'Ouvèze et l'Aigue définition de secteurs de prospections prioritaires (seuils et ponts) qui ont abouti à la découverte d'épreintes qui seront saisies sur SILENE. Protocole simplifié car le protocole PNA prendrait trop de temps dans l'idée d'un monitoring annuel de l'espèce sur le site Natura 2000.

Précision de l'animateur de la réunion : La LPO PACA fournit toute ses données Loutre à SILENE en fin d'année et ensuite la SFPEM conventionne avec l'INPN. L'important est que la donnée se trouve soit dans Faune-paca soit dans SILENE.

Mr Flitti précise à ce propos que les gestionnaires et animateurs de site Natura 2000 peuvent demander des droits pour consulter les données Loutre dans Faune-paca de leur secteur. Il insiste sur l'importance d'informer la coordination régionale des prospections en cours ou prévues (quel que soit le mode de saisie choisie) car il y a un laps de temps qui peut être important pour avoir le retour d'information, pour éviter les doublons de prospections et pour mieux croiser les informations.

Mr Fuento nous informe également que la LPO PACA a trouvé des épreintes sur le site des Ramières Hautes et plus en aval sur l'Aigue où la LPO PACA a effectué des inventaires odonates cet été pour le compte du PNR Ventoux.

CD 84 : pas de prospection systématique connue à ce jour par les agents du Conseil départemental mais un suivi de la qualité de l'eau est réalisé en différents points du département. Mme Diquélou interroge sa collègue Mme Sestier sur la possibilité d'intégrer une prospection Loutre à ces relevés.

Mr Lhuillier propose que Mme Sestier l'accompagne sur le terrain pour une formation rapide qui lui permettra d'être opérationnelle.

CEN PACA : données ponctuelles lors des nombreuses prospections dans les cours d'eau et zones humides. Le CEN PACA propose de relayer l'appel aux prospecteurs Loutre (document joint) et de reprendre en charge des mailles de



prospection dans le cadre du PNA- à minima une maille en Vaucluse sera prise en charge par le CEN. L'association se propose aussi de communiquer en interne et en externe sur l'espèce et le PNA en cours, ainsi que sur l'importance de faire remonter les cas de mortalités auprès de ses différents partenaires et notamment la CNR.

PNR Queyras : il y a déjà eu des échanges avec la LPO PACA pour définir comment intégrer le protocole. Le PNR Queyras a pris récemment l'animation d'un site Natura 2000 sur l'ensemble du Guil et une partie de la Durance (Steppiques duranciens et queyrassins). Possibilité de déployer les prospections au moins sur ce site. Des prospections sur le bas Guil vont démarrer dès cet automne. Nécessité de former l'animatrice de ce site Natura 2000. En milieux compliqués et inaccessibles interrogation sur la méthode de détection olfactive utilisée par exemple pour la salamandre de Lanza ou le criquet de Crau. Mr Flitti explique que nous n'avons pas les moyens de mettre cela en place mais Mr Lhuillier interrogera le groupe loutre à ce sujet.

Prévoir une réunion avec les acteurs du secteur montagne 05 pour coordonner les prospections.

OFB : suivi Castor essentiellement mais intéressés pour avoir un document permettant d'aider à l'identification de l'espèce lors des prospections de terrain et surtout la démarche à avoir lorsqu'un agent observe une loutre ou un indice. Mr Lhuillier répond que l'important reste de croiser les informations sur les prospections en cours et de faire remonter les données à SILENE ou à faune-paca.

A ce propos la LPO PACA précise qu'elle finalise en 2020 ou début 2021 un dépliant sur l'identification des mammifères semi-aquatiques. (Financement fondation Vinci Autoroute). La LPO PACA développe aussi une conférence identification des mammifères semi-aquatiques dont la première aura lieu en janvier en Vitrolles.

Priorisation des actions de formation et de communication

Syndicats de rivières : Mme Diquélou s'interroge sur la participation des syndicats de rivière qui sont des acteurs pertinents. Certains ont été formés lors des formations animées par la LPO PACA.

Les autres participants approuvent cette idée de communiquer auprès des syndicats de rivières, mais là où il n'y a pas de viser les intercommunalités qui ont la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et donc des chargés de mission qui passent du temps sur le terrain.

Service des routes pour les données mortalités : le CD 84 indique que cela peut faire partie des préconisations données aux agents dans le cadre du projet Trame Turquoise. Cela se fait ailleurs sous forme de fiche d'identification couplée à une petite formation sur la reconnaissance visuelle des cadavres en bord de route.

CNR : le CEN PACA identifie cette structure comme cible prioritaire pour les actions du PNA et se propose de relayer les informations auprès de ce partenaire régulier.

Société et association de pêche : Diffusion de documents pédagogiques sur les mammifères semi-aquatiques et conférence auprès des pêcheurs, le PNR Camargue se propose de faire le relai. Faire passer l'information aux associations de pêches de la nécessité de nous faire remonter l'information en cas de piégeage accidentel de loutre dans les nasses.

Importance de sensibiliser les sociétés de pêches en Nord Vaucluse le long du Rhône, organiser éventuellement une conférence sur le Rhône. Une entrée possible sur le futur ENS de l'île Vieille, Lucie Schaeffer animatrice du site Natura 2000 nous enverra les contacts.

Priorisation des actions de conservation

Rupture de continuité et obstacles aux déplacements

Rupture de corridor importante sur le Guil au niveau du barrage de la maison du Roy. Travail TVB en cours et identification de ce barrage comme un frein.



Les barrages et autre sur les rivières sont un frein majeur en région et les efforts doivent se poursuivre pour améliorer leur transparence. La LPO PACA poursuit son travail avec EDF Hydro à ce sujet.

Le barrage de Bompas occasionne des mortalités castor et les aménagements à mettre en œuvre ne sont pas très compliqués (essentiellement grillage en rive droite en bord de route pour les contraindre à passer en rive gauche). Le SMAVD précise que le système d'endiguement est en cours de révision, et a demandé au Bureau d'étude missionné de bien étudier cette continuité pour les mammifères aquatiques et pourra installer un grillage. Le SMAVD rappelle régulièrement la problématique Loutré à EDF. Des passes à poisson vont être réalisées sur beaucoup d'ouvrage et l'espèce sera bien prise en compte.

En Roya/Bevera possibilité d'expertiser le barrage de Breuil sur Roya qui dépend désormais d'une entité nationale « petit hydraulique », le service environnement d'EDF est au courant de cet enjeu et les échanges se poursuivent.

Importance de faire remonter les données mortalités (piste avec le service des routes du 84) pour localiser et prioriser d'éventuels aménagements d'ouvrages de type banquette, encorbellement, écoducs...

DREAL PACA : la DREAL est en lien avec les projets d'aménagement et les services instructeurs qui doivent être sensibilisés à cette espèce par rapports aux projets PLU, aux études d'impact qui doivent la prendre en compte. La loutré est en effet une espèce à compétence ministérielle, c'est-à-dire qu'en cas d'avis défavorable du CNPN il est nécessaire d'obtenir une autorisation ministérielle, c'est donc un enjeu fort à prendre en compte en amont des projets.

Les différents maîtres d'ouvrage dans le cadre d'infrastructures routières (conseils départementaux, DREAL) doivent être sensibilisés aux enjeux de cette espèce, aux moyens de la conserver et à l'importance de faire remonter les cas de mortalité.

Mr Flitti propose que nous réalisons une doctrine Loutré à diffuser aux services instructeurs comme nous l'avions fait pour le Castor d'Eurasie.

Mr Lhuillier propose de coupler ces sensibilisations Loutré à celles nécessaire sur le Campagnol amphibie.

Une documentation technique importante est disponible au sujet de la prise en compte de cette espèce. La LPO PACA va fournir les principaux documents à Mme Diquélou du CD 84 qui fera passer à la direction des routes du Vaucluse et aux différents contacts des autres départements.

Le club des infrastructures est une bonne cible qui rassemble les grands aménageurs du territoire et qui travaille sur la continuité, avec laquelle la LPO PACA travaille régulièrement.

Etude sur la génétique de la population en cours en Roya / Bévéra et formation en interne des agents pour lancer des prospections dans les autres vallées.

En Vaucluse lors des ateliers Trame Turquoise organisés par le CD 84 la Loutré a bien été désignée comme espèce prioritaire, mais il n'y a pas de Liste rouge mammifère en PACA (à venir).

Information de Mr Flitti : d'ici quelques semaines la LPO PACA disposera d'un outil qui permettra à chacun de télécharger les données de faune-paca pour lesquelles il dispose de droit. La LPO PACA pourra ouvrir des droits Loutré aux animateurs gestionnaires qui ainsi pourront télécharger les données loutré en temps réel. En attendant la LPO PACA peut immédiatement ouvrir des droits de consultation Loutré sur un territoire pour les structures travaillant sur l'espèce et faire un export des données loutré des territoires concernés. Info post-réunion : le SMAEV a désormais accès à l'ensemble des données Loutré de son territoire.

Conclusion

Remerciement à la DREAL PACA pour son soutien sur cette thématique Loutré.

Remerciements des participants

N'hésitez pas à solliciter l'animateur régional.



Document joint à ce compte-rendu :

- Présentation support de la réunion du 02 11 2020
- Présentation SFEPM du nouveau PNA
- PNA Loutre 2019 _ 2028
- Appel aux prospecteurs loutre
- Faune-paca publication n° 98
- Brochures techniques sur les aménagements en faveur des mammifères semi-aquatiques.

Annexe 16 : CR du COPIL régional du PNA Loutre en région Pays de la Loire



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE

DÉCLINAISON RÉGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE

6^e comité de pilotage - mardi 15 décembre 2020

En Visioconférence

Compte-rendu

Personnes présentes (la liste n'est pas exhaustive car difficile de faire le pointage avec la Visioconférence)

Patrick Augereau (Syndicat de bassin Versant de Grand-Lieu), Xavière Grosbois (OFB), Marie Masson (SFPEM), Pauline Beillevert (Syndicat mixte Loire Goulaine), Emilie Deblas (CD44), Frédéric Hervieu (CD de Loire-Atlantique), Sophie Miramont (Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf), Nicolas Boileau (Syndicat du JAVO), Rémi Jardin (PNR Normandie Maine), Ludovic Mondin (Syndicat Chère Don Isac), François-Marie Bouton (LPO Sarthe), David Laurendeau (CA Saumur Val de Loire), Didier Montfort (SFPEM – Groupe Loutre), Wully Chéneau (CD49), Ludivine Boutroue (Région Pays-de-la-Loire), Eric Le Borgne (Syndicat du Bassin de la Sarthe), Estelle Ngoh (CEN), Philippe Chavaren (ASF), Amélie Lecoq (DREAL Pays de la Loire), Damien Padiolleau (Polleniz), Nicolas Chenaival (GMB), Franck Macé (PNR de Brière), Annie Penhoat (DDT 49), Benjamin Creac'h (Syndicat de Bassin de l'Oudon), Jean-Luc Maisonneuve (Syndicat Mixte EDENN), Magalie Perrin (Mayenne Nature Environnement), Bertrand Degrieck (Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme), Benoit Marchadour (Coordination régionale LPO PDL), Maxime Rocher (EPTB Sèvre Nantaise), Caroline Denechaud (CD Vendée), Matthieu Marquet (PNR de Brière), Benoit Saudrais (Syndicat du Bassin de l'Ernée), Sabrina Dongé (CPIE Logne et Grand-Lieu), Alexandre Martin (LPO Anjou), Xavier Seigneuret (Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe), Denis Fatin (Syndicat Chère Don Isac), Charles Martin (BV), Astrid Thomas-Bourgneuf (DIR Ouest)

Personnes excusées : Dorian Angot (CPIE LA), Véronique Barthélémy (DREAL NA), Patrick Blanchard (CRPF), Claire Boucheron (CPIE SB), Jean-François Breaud (CEREMA), Laurence Diviller (DDTM44), Charles Dupé, Coralie Levesque (DDTM44), Karine Limanton (Conseil régional), Cyril Lombardot (Fédé pêche 72), Bastien Martin (PNR LAT), Mickaël Ricordel (PNF), Sandrine Robert (AELB), Morgane Sineau (CPIE VSL) et Lucile Stanicka (PNR LAT)

Compte-rendu à parcourir au regard des présentations disponibles [ici](#)

- **Quelles actions à l'échelle des bassins versants et quels rôles des différents acteurs ? Présentations suivies de débats axés notamment sur le rôle des syndicats de bassins versants et le financement d'actions locales**

Présentation des actions menées sur le bassin de la Logne par le CPIE Logne et Grand-Lieu (Sabrina Donger)

Présentation des actions du Syndicat mixte EDENN en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le bassin versant de l'Erdre (Jean-Luc Maisonneuve)

Règlement navigation (RPP) sur le domaine public fluvial peut être un outil intéressant => enjeu lié au développement des activités nautiques/touristique, manifestations sportives (également possibilité via arrêtés préfectoraux).

En tant qu'animateur de bassin versant, difficile d'accompagner les technicien.nes rivière et surtout les chantiers sur le terrain

Discussions autour des points suivants :

- Quels rôles des syndicats de bassins versants ?
- Quelles possibilités de financements via les contrats territoriaux et notamment CTEau ?
- Comment assurer un accompagnement technique par les structures locales référentes (associations naturalistes, PNR, etc.) ?

Importance de créer du lien entre les technicien.nes de rivière afin d'améliorer la prise en compte des enjeux Loutre. Cela dit, les bonnes relations avec les technicien.nes ne font pas tout. Dans le bassin Authion les élu.es ont bloqué les propositions lors du vote du CTEau. Il est également important de sensibiliser les élu.es à ces problématiques biodiversité d'une manière générale.

L'intervention dans le cadre des cellules ASTER est une piste intéressante et déjà mise en œuvre dans certains départements comme en Maine-et-Loire.

Possibilité d'intégrer des actions inventaires et actions via les CTEau mais agir le plus tôt possible en amont de la démarche.

Les territoires N2000 peuvent faire l'objet de financements notamment en termes de connaissance et de suivis.

Sur certains territoires comme en Mayenne, la DTT impose des passages à Loutre pour certains travaux de continuités des ouvrages d'art et ceux-ci sont intégrés au CTEau dans certains cas.

- **Recueil d'expériences sur les aménagements d'ouvrage d'art. Présentation de l'outil développé par la LPO Anjou et échange sur son éventuel déploiement à l'échelle régionale** (Alexandre Martin)

Le COPIL manifeste son intérêt pour un tel outil avec des fiches de renseignements exhaustives :

- Possibilité de valoriser des aménagements
- Favoriser le lien et les échanges entre gestionnaires d'ouvrage d'art
- Apporter un retour sur la fonctionnalité des aménagements
- ...

Cela étant, il semble important de mesurer l'investissement que représente le fait de renseigner les informations des fiches et il apparaîtrait opportun de ne renseigner que quelques fiches pour chaque type d'aménagements car il ne sera pas envisageable d'avoir une fiche pour chaque aménagement des PDL. Par contre, une cartographie avec une localisation des aménagements

serait par ailleurs intéressant. Quelques suggestions ont été faites afin de compléter les informations : cibler plus largement que la Loutre (au moins mammifères semi-aquatiques) et indiquer la date de la dernière visite de l'aménagement.

À l'échelle nationale, le CEREMA travaille sur une base de données nationale de référencement des ouvrages mais nous n'avons pas de retours précis concernant son statut. Il est important de considérer cette démarche avant de lancer ce recueil à l'échelle des Pays de la Loire.

Les gestionnaires ont généralement leur propre base de données géographiques localisant les ouvrages aménagés comme a pu le préciser Astrid Thomas-Bourgneuf de la DIR Ouest.

Au sujet des retours d'expériences, à noter la sortie récente du guide du CEREMA qui fait plusieurs retours d'expériences sur les passages à faune d'une manière générale avec des exemples concernant la Loutre. Il est téléchargeable en cliquant ici : « [Permettre à la faune de franchir les infrastructures de transport](#) ».

● Actions régionales en 2020 (Benoit Marchadour)

Voir la présentation pour les détails des actions régionales menées dans le cadre de l'animation

Groupe Loutre SFPEM : Charles Dupé souhaite quitter le poste de référent. Didier Montfort qui est en soutien ne souhaite pas prendre la place. Le COFIL est d'accord pour que Benoit Marchadour soit référent PDL pour ce groupe SFPEM dans le cadre de sa mission d'animateur du PNA. Cela étant si une personne absente du COFIL souhaite jouer ce rôle, qu'elle n'hésite pas à se faire connaître rapidement. Didier Montfort veut bien rester en soutien de Benoit.

Arrêtés piégeages : il existe une interdiction permanente à proximité des cours d'eau en Vendée et Loire-Atlantique. Ailleurs, les arrêtés sont mis à jour annuellement.

● Quelles priorités pour l'année 2021 ?

Les priorités proposées et discutées sont visibles dans le tableau suivant :

Action 1 : suivre la recolonisation et la répartition	Nouvelle carte de répartition régionale => mailles + bassins versants
Action 2 : mortalité, suivi sanitaire et valorisation des cadavres	Finalisation de la dérogation espèce protégée Envoi des échantillons au MNHN ou autre selon avancée au niveau national
Action 3 : réduire la mortalité d'origine anthropique	Échange et retour d'expérience du 16 mars 2021 Autre date en fin d'année sur autre territoire Recueil d'expériences d'aménagements ouvrages
Action 4 : améliorer le potentiel d'accueil des milieux	Actions locales de formation et sensibilisation
Action 5 : favoriser la cohabitation entre la loutre et les activités piscicoles	Rencontre pêcheurs professionnels du 44 Rencontre filière aquacole des PDL

Action 6 : communiquer et sensibiliser auprès des usagers, des professionnels et du grand-public	Relancer la dynamique « Havre de paix »
Action 7 : animation de la déclinaison régionale	Participation au Copil national Copil régional 2021 Participation groupe Loutre SFPEM Implication des territoires N2000

Quelques réflexions plus globales sont apparues lors des discussions :

- La sensibilisation des acteurs locaux (technicien.nes rivières, animateurs-trices N2000, élu.es etc.) à travers des moments d'échanges ou des formations est un point majeur afin que la prise en compte de la Loutre devienne de plus en plus opérationnelle localement. Débloquer un minimum de fonds notamment dans les départements en cours de recolonisation serait une solution pour financer ces temps de sensibilisation ;
- Mutualiser les outils de communication et de sensibilisation développer par les différents acteurs de la région apparaît comme pertinent à mettre en œuvre